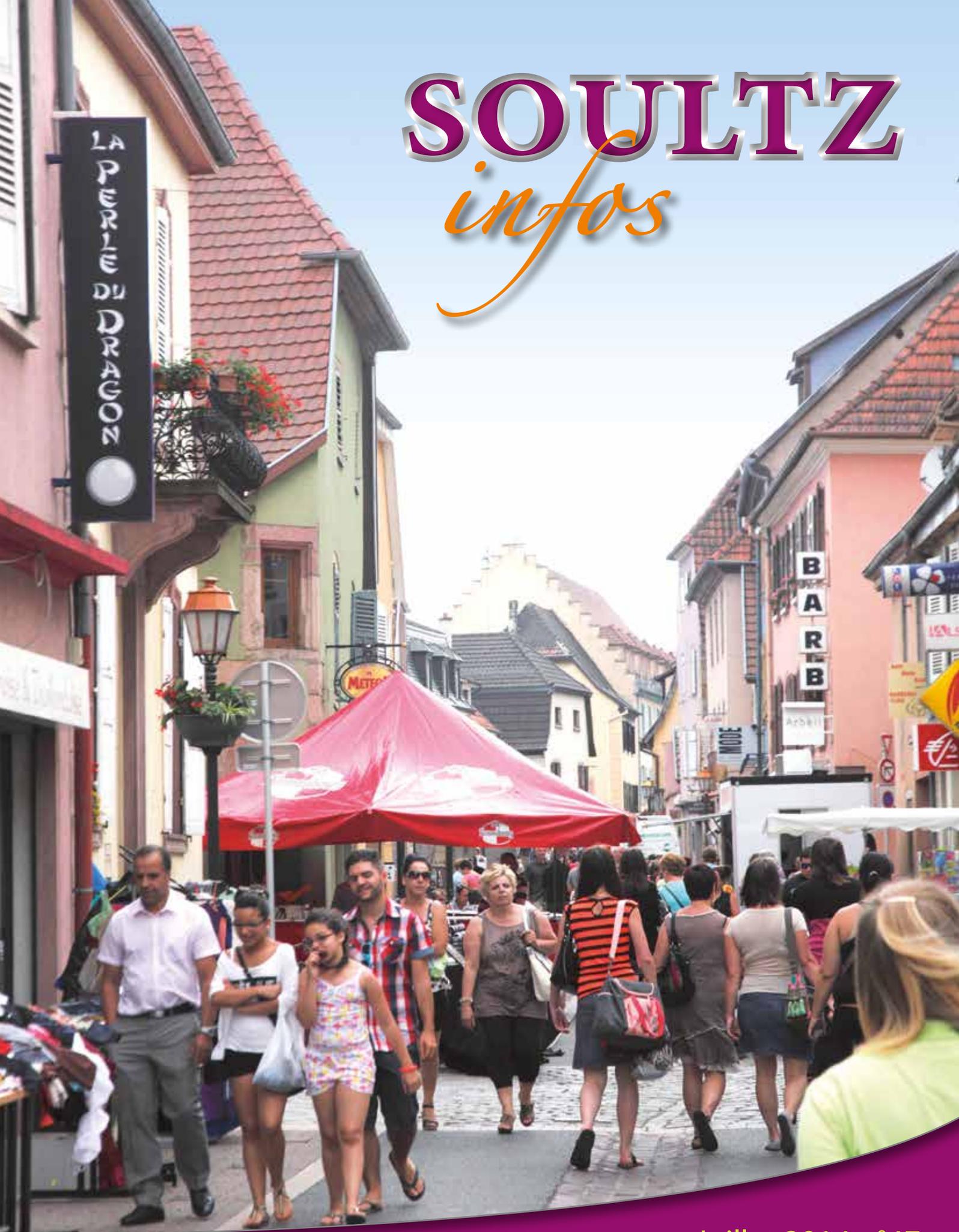


SOULTZ

infos



Juillet 2014 n°47

BULLETIN D'INFORMATION MUNICIPAL

Le mot du maire	3
Conseil municipal élu en 2014	4-5
Projets 2014-2020	
Nouvelles orientations.....	6-7
Présentation des adjoints	
Projets et fonctions des adjoints.....	8-9
Budget	
Situation financière.....	10-11
Ecoles et Jeunesse	
Les écoles	12-13
Des activités après l'école	14
Le service jeunesse de la ville de Soultz.....	15
Environnement et Urbanisme	
Fermes Auberges.....	16
Supprimer les pesticides dans nos jardins !.....	17
Entre voisin	17
Services techniques	
Nos amis les bêtes	18
L'entretien des trottoirs.....	19
Dépôts sauvages.....	19
Animations	
Braderie.....	20
Evènements de l'année.....	21
Médiathèque	
L'année du Japon.....	22-23
A l'honneur	
Anniversaires de mariage.....	24
Moments privilégiés autour de Noël.....	23

Social	
C.C.A.S.....	25
Action soultziennes.....	25
Projets.....	25
M.N.C.P.....	25
Citoyenneté et démocratie participative	
Conseil des anciens.....	26
Conseil Municipal des enfants.....	26
Conseil des jeunes.....	26
Conseil de quartier.....	26
Police Municipale	
Info.....	27
Opération tranquillité vacances.....	27
Musées	
Au musée du Buchneck.....	28
La Nef des Jouets fête ses 20ans	28
Tourisme	
Les nouveautés de l'été.....	29
Informations diverses	
Sports/Animations/Loisirs.....	30-31
Etat civil	
Naissance/Mariage/Décès	32-33
Tribune d'expression	
Décidons notre ville.....	34
Calendrier des manifestations	
.....	35

Directeur de la communication: Denis MEYER
 Impression: Imp. MACK - Meyenheim
 Dépôt légal: juillet 2014
 ISSN: 0994 - 9267
 Equipe de rédaction:
 A.DITTRICH, A.LAGNEAUX, J.HYDEL, L.MARCK,
 M.BOUHALKA, F.ZUG, M.WAGNER, S.D'ANGELO, D.LEVASSEUR



Chères Soultziennes, chers Soultziens,

Le 30 mars dernier vous avez exprimé le désir de changement en accordant à notre groupe la gestion de votre ville. Je tiens à vous remercier pour la confiance que vous nous témoignez par ce choix, d'autant plus que cette

élection constitue un tournant dans l'histoire politique de notre ville.

Je l'ai dit pendant la campagne, je mettrai toute mon énergie et mon temps au service de la commune et de ses citoyens. C'est pourquoi, j'ai délégué Alain Diot comme Vice-Président à la Communauté des communes de la Région de Guebwiller. Il a toutes les compétences et qualités requises pour défendre vos intérêts. Quant à moi, je siégerai avec les adjoints élus dans les différentes commissions. Nous saurons relayer les préoccupations que vous avez exprimées durant la période précédant les élections.

Nous sommes élus pour servir et non pour nous servir. Ainsi, ai-je pris une première mesure budgétaire en réduisant le montant des indemnités du maire et des adjoints. Ce qui permet d'économiser des milliers d'euros. A l'heure actuelle, ce n'est pas négligeable pour réaliser un programme ambitieux pour Soultz.

Lors de la campagne électorale, nous vous avons exposé un projet. Nous le réaliserons au fil du temps. Certes, et vous le comprendrez, tout ne pourra se faire tout de suite. Mais toute l'équipe est déjà à pied d'œuvre et s'investit.

A l'heure où vous lirez ces lignes, vous aurez participé à la braderie et vécu la fête de la musique au centre-ville remis à neuf. Vous trouverez dans ce bulletin des invitations pour vous inscrire aux conseils des anciens et des jeunes.

En septembre, vos enfants auront l'occasion de s'initier à différentes activités dans le cadre de l'aménagement des rythmes scolaires. A la même époque, un forum de l'emploi sera organisé afin de familiariser ceux et celles qui le désirent avec les différents métiers du bassin d'emploi du Florival.

Enfin, dès l'automne, avec toute l'équipe, je préparerai le budget 2015, premier budget de notre mandat, puisque le budget 2014 a été décidé et voté par l'équipe sortante. Outre la rigueur qui nous est imposée, nous subissons la contrainte du fameux «emprunt toxique» contracté en 2004 qui pèsera sur nos choix. A ce sujet, dans le prochain bulletin de décembre, une analyse complète de la situation de l'endettement de la ville vous sera décrite.

Pour l'année 2015, nous définirons des priorités et nous vous associerons à ces choix soit directement, soit par la représentation au sein des différents conseils.

Ce programme, sera mis en œuvre avec l'ensemble du personnel communal qui collabore de manière consciencieuse à nos côtés.

Bonnes vacances à toutes et à tous.

*Denis Meyer
Maire*

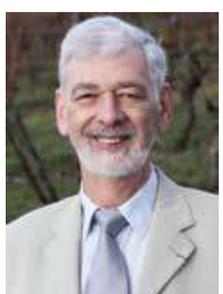
Le conseil municipal de Soultz a été élu au suffrage universel direct par les Soultziens le 30 mars 2014.
Le conseil municipal est au service de tous, afin de définir les orientations stratégiques de la vie municipale et de résoudre les problèmes qui se posent.

LE MAIRE

Denis MEYER

Maire de la ville de Soultz
Tous les jours sur rendez-vous

Courriel : mairie@soultz68.fr



LES ADJOINTS

Pascale MUNCH
- Administration générale
- Finances
- Police municipale
Courriel : pmu@soultz68.fr



Sylviane ROTOLO
- Affaires sociales
- Logement
Courriel : sro@soultz68.fr



Annie DITTRICH
- Animation urbaine
- Associations
- Communication
Courriel : adit@soultz68.fr



Fleur OURY
- Citoyenneté
- Relation avec la population
Courriel : flo@soultz68.fr



Alain DIOT
- Urbanisme
- Nouveaux projets
Courriel : ado@soultz68.fr



Luc MARCK
- Education
- Culture
Courriel : lma@soultz68.fr



Luc STOLTZ
- Forêts
- Affaires rurales patrimoine
- Chasse / Pêche
Courriel : lst@soultz68.fr



Marcello ROTOLO
- Services techniques
Courriel : mrot@soultz68.fr



LES CONSEILLERS MUNICIPAUX

Aurélié LAGNEAUX
Déléguee auprès de
Mme Annie DITTRICH



Christian ZIEGLER
Délégue auprès de
M. Marcello ROTOLO



Doris BATO-KECH



Khalid ISMAILI
Délégue auprès de
M. Luc MARCK



Chantal RUFFENACH-VISCARDI
Déléguee auprès de
Mme Pascale MUNCH



Francis ZUG



Aurélié SCHLIER
Déléguee auprès de
M. Alain DIOT



Valentin VISCARDI



Béatrice BOCH-RONCET



Joël HEYDEL
Délégue auprès de
Mme Annie DITTRICH



Mireille KOHLER
Déléguee auprès de
M. Luc STOLTZ



Roland ZINDERSTEIN



Marisa D'AGOSTINO
Déléguee auprès de
Mme Sylviane ROTOLO



Antoine SETTE



Marion WAGNER



Mohamed BOUHALKA
Délégue auprès de
Mme Fleur OURY



Anne OGER



Sandrine D'ANGELO



Maria JONAK
Déléguee auprès de
M. Luc MARCK



Laurent COLLIN



NOUVELLES ORIENTATIONS

Lors de notre campagne, conscients de l'ampleur de la tâche et soucieux du bien être des Soultzienn(e)s, nous avons mis en avant différents points sur lesquels une action immédiate nous semblait nécessaire.

Finances

La gestion des finances publiques se fera dans une complète transparence. Dans ce but, la Commission des finances que nous souhaitons mettre en place depuis 13 ans sera créée dans les premiers mois.

Révision de la politique de la redevance incitative des ordures ménagères (RIOM) et de la tarification de la déchetterie : augmentation du seuil de dépôt et traitement des cas particuliers.

voir pages 10-11

Economie – Emploi

- Favoriser une relation entreprises et demandeurs d'emploi par un forum annuel de l'emploi et de l'économie pour l'ensemble du bassin de vie de la Communauté des Communes de la Région de Guebwiller.
- Création d'un poste de référent à la mairie chargé de diriger et d'accompagner les personnes en situation de précarité vers les instances les plus compétentes.
- Aider la population à rédiger les papiers administratifs et relayer les demandes vers les services sociaux du département.
- Développement d'un lieu de retour à l'activité pour les personnes en situation de précarité ou en phase de réinsertion.

Lieu où elles bénéficieront de divers services de formation en présence de professionnels prêts à leur transmettre leurs compétences.

voir page 25

Démocratie et citoyenneté

- Remise à l'ordre du jour des conseils de quartier
- Création des conseils des anciens et conseils des jeunes -Création du conseil municipal des enfants

voir page 26



Social

- Construction d'une résidence avec des logements adaptés aux loyers modérés et charges réduites, équipés d'une conciergerie et d'un lieu de convivialité dans un espace de verdure.
- Planification de retrouvailles régulières et mise à l'honneur de nos seniors lors d'un grand repas de Noël que nous organiserons en association avec le conseil des anciens.
- Initiation de temps forts autour d'évènements entre générations afin de renforcer les liens sociaux, et ainsi rompre l'isolement de chacun en s'appuyant sur les associations locales.
- Maitrise et gestion éclairée des budgets du CCAS.

voir page 24

Enfance / jeunesse

- Garantir une place en structure d'accueil à chaque enfant ;
- Créer des aires de jeux.
- Favoriser le libre accès à des aires de sport et de loisirs extérieurs.
- Instaurer le conseil de la jeunesse comme force de proposition.

voir pages 12 à 15

NOUVELLES ORIENTATIONS

Voirie et Urbanisme

- L'entretien des rues est une obligation légale pour toutes les communes! Nous assumerons cette obligation dans l'intérêt général. Nous nous appuyerons sur les compétences reconnues du personnel du service des espaces verts.

voir pages 18-19



Ecologie

- Gestion saine des forêts de Soultz
- Sensibilisation au zéro pesticide, que ce soit au sein des services municipaux, ou chez les particuliers via l'incitation à utiliser des méthodes de traitement écologiques.

voir page 17

Animation

- Retour de la Braderie St Maurice
- Animation de la fête de la musique digne d'une ville comme Soultz
- Une vraie ambiance de Noël avec un vrai marché de Noël sur la place, où les commerçants et les associations pourront présenter leurs produits. voir

voir pages 20-21

Le programme que nous avons annoncé est nécessaire et réalisable! Nous nous appuyerons sur les compétences des acteurs locaux, que ce soit au niveau associatif, individuel ou commerçant, mais aussi grâce aux hommes et aux femmes qui œuvrent tous les jours au sein de la mairie.

Nous avons 6 ans pour réaliser nos objectifs, et nous sommes déjà à pied d'œuvre, certains projets ayant déjà été réalisés ou initiés.

voir pages 20-21





Pascale MUNCH

1^{ère} adjointe au Maire chargée des finances, de l'administration générale et de la police municipale.

Mon rôle consiste à gérer les finances de la ville de manière à permettre à l'équipe municipale en place et aux services de réaliser le programme annoncé lors de la campagne électorale.

Pour ce faire, je m'appuierai sur la commission des finances qui sera mise en place à la rentrée et dont les missions consisteront à préparer le budget municipal, à contrôler son exécution et à suivre les mouvements de la trésorerie.

Il est important de maintenir à un bon niveau de qualité les services à la population tout en maîtrisant la pression fiscale.

Outre la coordination des services administratifs, qui m'a été confiée par le Maire, je suis responsable de la police municipale.

J'entends mener à bien cette mission en associant les besoins des habitants et le nécessaire respect de la loi pour assurer leur sécurité et celle de leurs biens.

Par ailleurs, la commission consultative « circulation et sécurité », dont j'ai la charge, se réunira autant que de besoin avec ses partenaires extérieurs afin de proposer au conseil municipal des solutions aux problèmes quotidiens des habitants.

Permanence en mairie : le mardi de 8 h 00 à 10 h 00 sur rendez-vous.



Alain DIOT

Adjoint chargé de l'environnement, de l'urbanisme et des nouveaux projets

« Un EcoQuartier est un projet d'aménagement urbain qui respecte les principes du développement durable tout en s'adaptant aux caractéristiques de son territoire ».

J'aime cette définition car, même si elle peut paraître un peu générale, elle contient les principes qui orienteront nos décisions : équilibre entre renouvellement et développement urbain et espaces naturels, gestion responsable de nos ressources, concertation avec les habitants, contribution au dynamisme économique de la ville. Pour vivre ensemble avec et en respectant nos différences.

Nous les mettrons en action très concrètement au cours de cette mandature, autant que les budgets nous le permettront. Les chantiers devant nous sont nombreux, parmi eux :

- finaliser le Plan Local d'Urbanisme,
- redonner une véritable vie aux places de la République et de l'Eglise
- entreprendre un plan pluriannuel de travaux de réfection des rues et d'aménagements urbains dans le centre-ville
- lancer une étude pour un écoquartier et pour une résidence à loyer modéré pour personnes âgées ;
- renforcer le lien entre le centre et les quartiers périphériques ;
- chercher l'autonomie énergétique, encourager la performance énergétique et les économies d'énergie ;
- accélérer la marche vers le Zéro Pesticide dans les services communaux comme chez les particuliers ;
- développer les jardins familiaux...

Permanences hebdomadaires: vendredi, de 8 h à 10 h, sur rendez-vous



Luc STOLTZ

Adjoint à la forêt et aux baux ruraux

Avec 1449,34 hectares, la forêt communale de Soultz est la 3^{ème} du Haut-Rhin de par son étendue. Elle se compose de 2 parties, situées au nord-ouest de Soultz. La plus petite partie occupe le Grossberg. Tout le reste de la forêt, dite reculée, s'étend jusqu'au Grand-Ballon.

La forêt communale est d'abord un élément du patrimoine privé de la commune, mais aussi une composante du patrimoine national, répondant à des enjeux d'intérêt général.

Le partenariat entre les élus et les agents de l'ONF apporte une garantie de gestion durable de la forêt en intégrant dans une même dynamique les dimensions économiques, écologiques ainsi que l'accueil du public, ce qui permet à la fois la préservation de ce patrimoine, son exploitation et sa mise en valeur.

Gérer une forêt, c'est traverser les générations ... C'est recevoir en héritage un patrimoine et une stratégie élaborée par nos prédécesseurs, mais c'est surtout transmettre cette forêt aux générations futures, avec des perspectives écologiques et un potentiel préservé.

C'est aussi agir au quotidien, vendre du bois, procurer des recettes pour le budget de la commune, réinvestir en infrastructures et travaux forestiers, créer ou maintenir des emplois. C'est également gérer un milieu auquel sont attachés les habitants de la commune et préserver le cadre d'activités traditionnelles.

Elle accueille un grand nombre de publics aux attentes différentes : enfants, personnes âgées, naturalistes, sportifs, chasseurs, professionnel de la forêt... Chacun doit avoir un comportement responsable et respectueux de la nature et des autres usagers.

Permanence : sur rendez-vous



Annie DITTRICH

Adjointe à l'animation urbaine, aux associations et à la communication

Soultz compte aujourd'hui plus de 70 associations, dont 32 affiliées à l'Office Municipal pour l'Encouragement à la Culture, aux Arts et aux Sports (OMECAS). Ces associations se distinguent tant par leur diversité que par le dynamisme des bénévoles et des adhérents et c'est grâce à leur volonté que la vie associative perdure. Le tissu commerçant de Soultz quant à lui, bien que riche et multiple, s'essouffle et peine à dynamiser le centre ville.

La municipalité se doit d'accompagner la vie associative, les commerces et de privilégier un partenariat constructif tout en harmonisant les projets.

A cette fin, plusieurs rendez-vous à court terme sont attendus :

- la braderie St Maurice , mi-juin, qui connaîtra un succès certain au vu de l'engouement qu'elle génère auprès des commerçants et associations. Nous espérons à l'avenir, que la Braderie pourra à nouveau être portée par un mouvement associatif fort et ainsi contribuer au développement de la commune.
- la fête de la musique sera l'occasion pour la municipalité de démontrer son attachement à la culture et aux fêtes de plein air, intergénérationnelles, multiculturelles et gratuites. Un signal fort est ainsi envoyé aux associations et aux groupes de musiques, ainsi qu'aux jeunes dans le cadre de la scène ouverte, pour leur redonner envie de vivre à Soultz et d'animer une ville au potentiel important.

Pourquoi ne pas innover par des projets de festivités, uniques et originaux, qui hausseront l'image de notre ville et développeront son attractivité ?

Permanences : le mercredi, de 8h à 10h, sur rendez-vous



Sylviane ROTOLO

Adjointe aux affaires sociales et au logement

L'objectif de la municipalité consiste à développer le plus largement possible l'aide à la personne par un suivi personnalisé et à encourager les actions en faveur des personnes âgées, de la petite enfance et de la jeunesse.

Parmi les premières mesures que nous avons initiées figure ainsi une permanence en mairie d'une association de chômeurs et précaires.

Les missions du service d'aide sociale sont nombreuses et variées. Elles concernent notamment la gestion du CCAS (Centre Communal d'Action Sociale) et l'attribution de logements HLM. Le domaine s'étend également à :

- l'accompagnement des personnes en difficulté par le biais d'une aide matérielle et administrative personnalisée, qui peut se traduire par l'attribution de bons alimentaires d'urgence et/ou l'orientation des personnes vers les structures adaptées.
- le soutien financier aux différentes associations locales et régionales : Restos du Cœur, Conférence de St-Vincent de Paul, Ligue contre le Cancer, Accords 68, APA et APALIB....
- la mise à l'honneur de nos aîné(e)s lors de visites d'anniversaires (grands âges et anniversaires de mariages), fête de Noël.....
- l'attribution de logements sociaux sur des critères spécifiques pour chaque demandeur.

Permanences : lundi, de 17 h à 18 h, et mercredi, de 8 h à 12 h, sur rendez-vous



Marcello ROTOLO

Adjoint aux services techniques

L'adjoint aux services techniques a en charge la force d'action de la municipalité. Rares sont les dossiers ou opérations qui ne nécessitent pas l'intervention des agents affectés à ces services. D'une manière permanente, ils sont chargés de l'entretien et de la maintenance du patrimoine ainsi que de l'exécution de certains travaux nouveaux. Ainsi, ils entretiennent la voirie communale, les bâtiments communaux et le réseau d'eau potable. En outre, ils apportent leur soutien logistique aux manifestations communales, ils valorisent et entretiennent les espaces verts, les espaces sportifs, fleurissent la commune et entretiennent le parc de véhicules et de matériels utilisés par les services municipaux, tout en cherchant à innover pour préserver l'environnement. Enfin, ils assurent le suivi de l'intervention des entreprises extérieures dans la commune et jouent le rôle de relais entre les administrés et les différents services extérieurs (EDF-GDF, COMCOM...)

Ils sont les premiers acteurs du renouveau de la Ville. Ils seront systématiquement écoutés sur les projets de rénovation et d'embellissement. Ainsi, au-delà de leurs missions permanentes, ils seront en première ligne pour entreprendre le nettoyage et le réaménagement du centre-ville, de la Promenade de la citadelle, des aires de stationnement, et joueront un rôle essentiel pour la mise en place des projets au fil des années à venir.

Permanences hebdomadaires: mercredi, de 14 h à 18 h, sur rendez-vous



Luc MARCK

Adjoint aux affaires scolaires, à la jeunesse et à la culture

L'objectif est simple et d'une haute ambition que nous souhaitons mobilisatrice: mettre à la disposition de nos jeunes les meilleurs outils pour qu'ils puissent construire leur avenir. La mission de la commune relève d'une obligation : fournir aux écoles des conditions matérielles optimales en termes de locaux et d'équipements.

Mais, au-delà de ce rôle logistique, notre municipalité veut s'investir pleinement dans toutes les actions dont le but est de faire grandir, chez les jeunes, la conscience des valeurs humaines. La réforme des rythmes scolaires, à partir de la rentrée 2014, nous en fournit une occasion majeure en nous confiant la responsabilité de l'organisation des temps d'activités périscolaires (TAP). Nous entrons dans ce dispositif avec la conviction qu'il peut offrir à tous les jeunes, sans exception, des moyens supplémentaires d'éveil et d'épanouissement dans les domaines artistiques, culturels et sportifs.

Notre contribution consiste à mettre en place une organisation matérielle et à en assurer la coordination et la cohésion. Notre conviction nous pousse aussi à en assurer la gratuité.

Mais, la réussite de cette réforme ne sera pleine et entière qu'avec la participation des parents, des enseignants, des personnels des structures périscolaires et du monde associatif, que nous solliciterons dans toutes les étapes de sa mise en place.

Au delà de cette mise en place, notre préoccupation concerne aussi « l'éducation et la formation tout au long de la vie ». Elles peuvent devenir un axe prioritaire de la vie de Soultz, autour notamment d'une optimisation des structures existantes (musées, médiathèque, MJC), voire de l'« invention » de nouvelles voies d'accès intergénérationnelles à la culture.

Permanences hebdomadaires: vendredi, de 14 h à 16 h, sur rendez-vous



Fleur OURY

Adjointe à la citoyenneté et relation avec la population

La nouvelle municipalité a pour projet d'impulser une réelle démocratie participative dans notre ville. Les soultziens, par une concertation et un dialogue permanent, participeront ainsi aux décisions qui seront prises.

Pour cela, nous nous appuierons sur différents conseils qui seront créés ou relancés :

- le conseil de quartier qui permettra de favoriser la participation des habitants à la vie locale, de les associer aux projets de la municipalité et de relayer leurs propositions et réflexions auprès des élus.
- le conseil des anciens qui communiquera son expérience, préservera la mémoire collective, favorisera les actions intergénérationnelles.
- le conseil des jeunes qui permettra de les accompagner dans leur « devenir citoyen », les encourager à monter des actions et à participer à des projets pour la ville.
- le conseil municipal des enfants qui permettra de les familiariser avec les institutions municipales, de représenter leurs camarades, de les encourager à s'exprimer, à proposer et à réaliser des projets.

J'assurerai le lien entre la population et le Maire et je serai à votre écoute, en collaboration avec les différents services afin de traiter vos sollicitations.

Permanence : Mercredi 10h - 12h sur RDV

SITUATION FINANCIERE : COMMUNE DE SOULTZ

Il y a quelques semaines, avant les élections municipales, nous avons fait part de nos interrogations sur l'état des finances de la Ville de Soultz. Depuis son arrivée à la Mairie, l'équipe « Décidons notre ville » s'est employée à analyser cette situation, en toute objectivité, sur la base des éléments chiffrés des comptes 2013. A partir de cette analyse, la majorité municipale se fait un devoir de maintenir et d'améliorer le niveau de service à la population, de réaliser les investissements annoncés dans son programme pour les six prochaines années, tout en maîtrisant la pression fiscale.

Les données financières auxquelles il est fait référence figurent toutes dans les tableaux/graphiques ci-joints (les tableaux proviennent de la Direction Départementale des Finances Publiques).

Soyez tout de suite rassurés, si la situation est préoccupante, elle ne peut, en toute honnêteté, être qualifiée de catastrophique.

Le citoyen a, en toute légitimité, droit à une information simple, claire et accessible. C'est l'objectif de cet article.

Alors que toutes les communes de la même importance que Soultz ont un niveau de fiscalité et d'endettement équivalent, nos marges d'action restent plus réduites pour réaliser des équipements. Au fil des années, par accumulation, notre capacité d'autofinancement s'est érodée, diminuée de plus de la moitié par rapport aux collectivités comparables. Plus clairement la Ville dispose de très peu de réserve et une ligne de trésorerie est inévitable, comme pour de nombreuses collectivités.

Sources : http://www.collectivites-locales.gouv.fr/finances-locales-communes	2013	2012	2011	2010	2009	2008	2007	2006	2005	2004	2003
Autofinancement brut en € par habitant (avant déduction du capital remboursé)	165	162	158	119	137	79	112	91	139	92	251
Moyenne strate (entre 5 000 et 9 999 habitants)	181	190	200	184	163	155	206	205	189	183	186

Les baisses de l'autofinancement relevées en 2004, 2006 et 2008, correspondent à des investissements importants durant ces années.

Les marchés publics ayant été signés, nous sommes contraints d'assumer et de financer les investissements qui avaient été décidés. En gestionnaire raisonnable, nous fixerons des priorités et réaliserons notre programme en fonction de nos moyens.

Notre volonté d'améliorer au moindre coût la vie quotidienne des Soultziens se concrétise déjà. Tout prochainement un 5ème policier municipal patrouillera dans nos rues. Ce nouveau poste aura peu d'effet sur les finances communales étant donné qu'il a été créé en transformant un poste administratif en poste de terrain. Une répartition différente

Notre analyse repose sur les chiffres du compte administratif couvrant la période du 1er janvier au 31 décembre 2013, validés par la majorité sortante du Conseil Municipal, et contrôlés par les services des Finances Publiques.

Les ressources de fonctionnement de la Ville, fiscalité et dotations reversées par l'Etat, sont, par habitant, d'un niveau équivalent à celles des communes de la même strate de population, de 5 000 à 9 999 habitants.

Par contre, les coûts de fonctionnement étaient légèrement inférieurs à ceux de la même strate. On relève des charges financières (intérêts d'emprunt) par habitant, deux fois plus importantes pour des emprunts moindres. Sans vouloir revenir encore et encore sur l'emprunt toxique de 2004, il faut reconnaître qu'il empiète considérablement sur nos ressources financières en raison d'un taux d'intérêt très élevé (entre 6 et 14% selon la conjoncture). Une analyse plus détaillée relative à ce point vous sera présentée dans le prochain bulletin municipal.

du travail a permis cette solution qui assurera davantage de présence sur la voie publique.

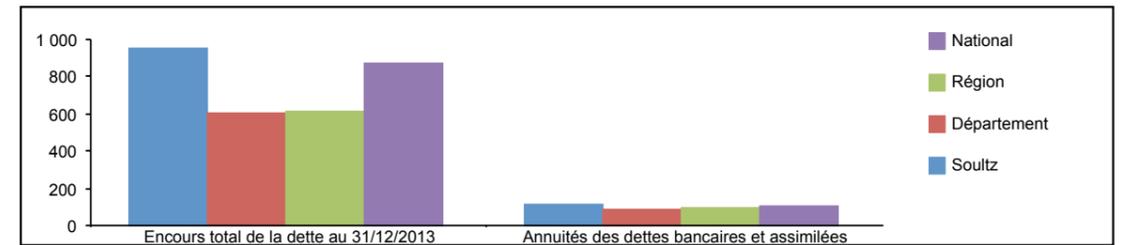
La campagne électorale est terminée et nous mettons progressivement en application notre programme. Nous réaliserons nos engagements, priorité par priorité, pour le mieux vivre des Soultziens.

*Pascale MUNCH,
Adjointe au Maire en charge des Finances de la Ville*

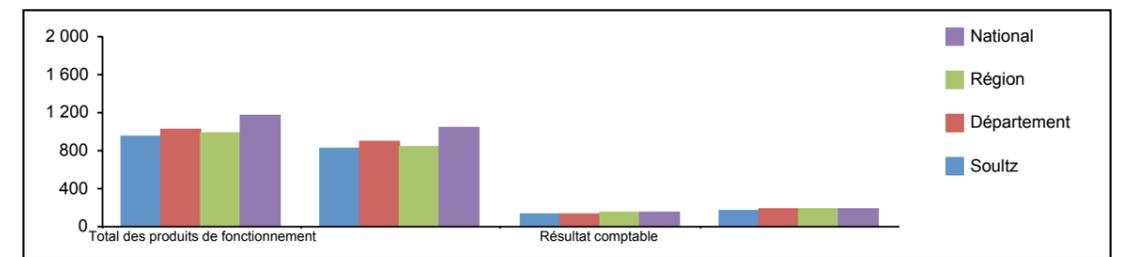
Population : 7392 habitants

Catégorie démographique : de 5 000 à 9 999 habitants

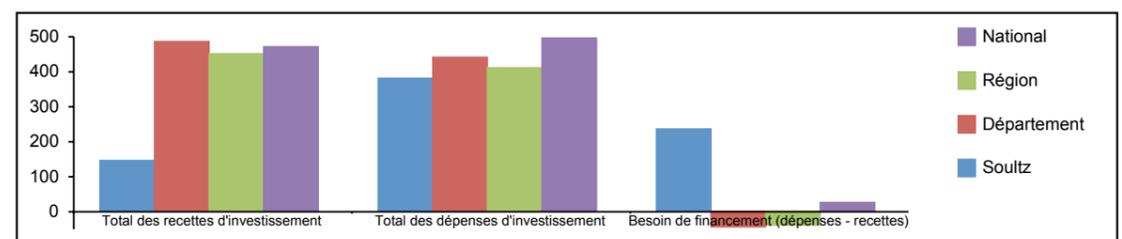
DETTE		Soultz	Département	Région	National
Encours total de la dette au 31/12/2013	7 025 681	949	606	613	874
Annuités des dettes bancaires et assimilées	850 477	115	90	95	110



FONCTIONNEMENT	Montant total en €	Comparaison pour la catégorie démographique			
		Montant en € par habitant	Soultz	Département	Région
Total des produits de fonctionnement	7 006 165	947	1 018	983	1 167
Total des charges de fonctionnement	6 078 096	821	890	835	1 030
Résultat comptable	928 069	125	128	149	137
Capacité d'autofinancement brute	1 218 069	165	177	190	181



INVESTISSEMENT		Soultz	Département	Région	National
Total des recettes d'investissement	1 078 146	146	484	451	471
Total des dépenses d'investissement	2 802 103	379	440	410	496
Besoin de financement résiduel	1 723 957	233	-44	-41	25



* sources: DGFIP

Ecole primaire Krafft

Les élèves des classes bilingues font «tout un cinéma»

Les 145 élèves des classes bilingues de l'école Krafft de Soultz ont << fait leur cinéma>> en adaptant huit contes des frères Grimm. Les enfants ont mémorisé les dialogues proposés par les enseignants et sont venus, costumés, sur le plateau de tournage, installé dans la bibliothèque de l'école St-Jean, jouer leur rôle face à la caméra.

Les films ont été tournés sur fond vert, une technique qui permet, au montage, l'incrustation de décors dessinés ainsi que d'autres effets spéciaux. Les bandes sonores de chacun des courts métrages ont été extraites d'œuvres classiques de plusieurs compositeurs germaniques. Le point d'orgue du

projet a été la soirée de projection, en présence des parents et de quelques officiels. Chaque enfant aura un DVD avec l'intégralité des films.

Jean-Michel Reiss instituteur



Le plein d'activités à l'école maternelle Belle-Vue

Les élèves de l'école maternelle Belle-Vue ont participé au Carnaval des écoles, vendredi après-midi 14 mars.

Sous un soleil printanier, un joyeux défilé de petits jardiniers, d'ours et de petites vaches, suivis par des peintres en herbe, a traversé toute la ville.

Les confettis étaient de la partie et le tout s'est terminé par un goûter à la M.A.B.



Die kleinen Schüler aus der Maternelle Belle-Vue sind verkleidet durch die Straßen von Soultz spazieren gegangen. Der Umzug war ganz schön bunt, das war ein herrlicher Nachmittag!

L'école maternelle des Bruyères en voyage littéraire au Japon

Les enfants des classes de Dominique et Martine de l'école des Bruyères se rendent régulièrement à la médiathèque de Soultz.

Lundi, ils ont été accueillis par Nathalie et Elodie qui les ont emmenés pour un voyage au Japon.



Les enfants ont découvert la vie d'une petite japonaise Yukiko. Ils ont pu se costumer et se glisser dans la vie de cette écolière.

Martine KIEFFER, directrice

Et fin mars, des albums sur les poules et les lapins ont précédé les fêtes de Pâques.

Après chaque séance de lecture, les enfants consultent librement les livres de la médiathèque et sélectionnent ceux qu'ils aimeraient rapporter à l'école.

Certaines classes de l'école maternelle se rendent



régulièrement à la médiathèque pour y découvrir avec plaisir les albums que leur présente Madame Schellenbaum.

Les enfants vont ensuite librement consulter les livres dans l'espace qui leur est consacré.

Et c'est la tête pleine d'histoires qu'ils retournent à l'école.

Dominique WIEDERKEHR, Directrice

Voyage scolaire en Angleterre à l'école maternelle St Jean

C'est le 12 Mai que nous avons emmené un groupe de 6 élèves de Grande Section en Angleterre à la rencontre de nos copains anglais de l'école de Billericay à 45 km de Londres.



Pour tous les enfants c'est l'occasion de prendre l'avion pour la première fois
« C'est super on est au-dessus des nuages et il fait beau ».

La première journée est bien remplie, on commence par visiter Tower of London, la résidence des premiers rois d'Angleterre. Les enfants adorent le château, les murailles, la Porte des Traîtres et surtout les bijoux de la couronne. «C'était trop bien les bijoux de la reine, en plus il y avait une immense assiette en or ! »

L'après-midi, on navigue sur la Tamise dans un super bateau mouche : direction le Parlement et Big Ben. En effet, toute la matinée, les enfants étaient tellement impatients de découvrir Big Ben que, à la moindre petite horloge, ils s'écriaient « Maître ! C'est Big Ben ». Alors, au moment où, enfin, on aperçoit la célèbre tour depuis le pont du bateau, c'est l'euphorie !

On débarque rapidement pour voir le Parlement de plus près. Après une journée bien remplie, rythmée entre avion, train, métro, bateau, il est grand temps de rejoindre notre hôtel à Billericay.

Après une bonne nuit de sommeil, nous partons pour la St-Peters school, où l'accueil est plus que chaleureux. Tous les élèves Anglais nous attendent avec impatience. Quatre d'entre eux sont chargés de nous accompagner et de prendre soin de nos six petits Français : visite, goûter, aide lors des activités... Tout au long de la journée, nos élèves vivent à l'heure anglaise et participent activement à la vie de la classe.

Recycler nos déchets

Au cours de cette année scolaire, nous avons appris à trier nos déchets. Dans un premier temps, nous avons appris à reconnaître les différentes matières des déchets. Maintenant nous sommes capables de les trier pour les mettre dans les bonnes poubelles, à l'école mais aussi à la maison.

Dans un deuxième temps, nous nous sommes informés sur le recyclage des déchets et à l'école nous avons fabriqué des objets à partir d'emballages vides.

Séances d'apprentissages, chants et danses, activités manuelles et de plein air ont ponctué la journée dans la joie et la bonne humeur, chacun parlant sa propre langue sans gêne ni complexes.



« J'ai joué avec mes deux petites copines anglaises, on a fait du vélo, on a fait plein de choses : on a cherché des pièces d'or, des fausses, dans le sable. »

Le troisième jour, nous repartons à Londres pour assister à la relève de la garde. Comme nous étions devant Buckingham Palace, nous en avons profité pour déposer la lettre que nous avions écrite à sa Majesté la reine.



« On a donné notre lettre pour la reine à un policier très gentil, il était heureux, il a dansé en disant bonjour »

Nous avons ensuite fait un pique-nique dans St-James Park, on était affamé, les écureuils du parc aussi ! Heureusement on leur avait apporté des noix !

L'après midi, nous avons fait un tour en bus rouge à deux étages « c'était trop bien, il n'avait pas de toit et on était tout en haut ». Le vol retour vers l'Alsace se passe tranquillement dans les bras de Morphée. C'est bien fatigués et des souvenirs plein la tête que les enfants retrouvent leurs parents tard dans la nuit pour la plus grande joie des uns et des autres !

Christelle BECKER, Directrice



Maison des Lutins

Des vacances bien remplies

Pendant les vacances scolaires et les mercredis, la Maison des Lutins organise un accueil privilégié pour les enfants de 3-4 ans, scolarisés dans les écoles de Soultz et des environs. Les éducatrices élaborent un programme ludique, attractif et innovant afin que les enfants s'épanouissent et gardent de bons souvenirs de leurs vacances. C'est ainsi que le groupe d'enfants a eu récemment l'opportunité de visiter la caserne des pompiers de Soultz.

Ils ont pu voir tous les camions, essayer les casques et s'asseoir dans le plus grand des véhicules d'intervention. Un pompier professionnel et un volontaire ont gentiment donné de leur temps libre pour partager leur passion avec les petits lutins.

Un projet avec la Ville de Soultz a pris forme dans le cadre de la semaine des Olympiades de février 2014. La salle de la MAB nous a été gracieusement prêtée pour que les enfants puissent jouer au basket, au football, au handball dans un vrai gymnase.



Pendant la période de l'Épiphanie, Eddy, le boulanger de la boulangerie Wilson, a préparé avec les enfants des galettes des Rois. Tous très appliqués et attentifs, ils ont eu le plaisir de participer à un goûter et de ramener la galette qu'ils avaient confectionnée.

Merci à tous

Emilie Missland, éducatrice responsable du groupe d'enfants

La Farandole

Quand parents et enfants se prennent au jeu !

La structure périscolaire LA FARANDOLE est bien connue pour les accueils et animations qu'elle propose aux enfants de 3 ans et demi à 12 ans : restaurant d'enfants, mercredis, vacances, séjours.

Depuis sa création en 1986, l'association favorise aussi la place des familles au sein de la vie de l'association et des accueils. Des moments conviviaux entre parents, professionnels de la structure, bénévoles et passionnés sont régulièrement proposés, tels que la fête de Saint Nicolas, des sorties nature, des sorties autour d'évènements sportifs etc...

Depuis 2 ans des soirées «Jeux en famille» ont lieu une fois par mois le mardi soir entre 19h30 et 21h30. 40 à 50 parents, grands-parents, professionnels et bénévoles se retrouvent pour un moment convivial à la découverte de jeux « différents » à partager en famille, entre amis ... Maxime Mundel, passionné de jeux, anime ces soirées et « réveille le plaisir de jouer qui sommeille en chaque adulte, en chaque enfant ».

Au-delà du plaisir de jouer, ces soirées sont devenues des rendez-vous à ne pas manquer, où adultes et enfants se retrouvent, se découvrent sous d'autres facettes, partagent

et vivent des rencontres dans la diversité, la simplicité et la convivialité.

Pour de nouvelles familles soultziennes, c'est l'occasion de créer des liens et de « s'enraciner » dans leur nouvel espace de vie, pour d'autres, ces soirées jeux ont suscité l'envie de remplacer les soirées télé ou jeux vidéo par des soirées jeux en famille et même entre voisins ...

Ces soirées jeux en famille seront renouvelées en 2014-2015 et de nouveaux rendez-vous « en famille » seront proposés par la Farandole : ciné parents enfants au cinéma Le Florival, sorties nature, sorties théâtre, sorties sportives ...



*N'hésitez pas à venir nous rencontrer.
LA FARANDOLE 20C rue de la Marne (MAB)
tél. 03 89 76 27 20*

Soultz et son service Jeunesse

Une année riche en activités

Un accueil de loisirs chaleureux, où se retrouve la jeunesse de la ville, permettant l'accès à un accueil informel tous les jours de la semaine hors période vacances. Des activités ludiques, socioculturelles, de découverte, sportives, manuelles, ainsi que des séjours de vacances, donnant la possibilité aux adhérents de participer à des activités collectives, qui favoriseront leur épanouissement et leur développement.



Les locaux neufs du service bénéficient d'une salle cinéma et informatique, d'un studio d'enregistrement, d'une cuisine équipée, ainsi que d'un grand espace de jeux mis à disposition afin d'en faire profiter les jeunes de la commune.

De plus, l'encadrement est assuré par un directeur, Vincent Felice, son adjoint David Latra, ainsi qu'une nouvelle animatrice, Sabah Ghades.

Lors des périodes de vacances scolaires, on retrouve deux tranches d'âge (6-11ans, les Tween's, et les Teen's 12-17 ans).

Des chantiers jeunes sont organisés afin que les jeunes participent au financement des séjours. Ces derniers ont été réalisés en partenariat avec le service technique de la ville.



En février a eu lieu un séjour dans les Alpes, dans un chalet, à Montrond, pour le secteur 12 - 17 ans. L'activité principale était le ski, mais pas uniquement puisqu'on a également bénéficié d'un intervenant pour une activité cuisine, orientée vers la découverte culinaire.

En avril, un séjour de 4 jours s'est déroulé dans les Vosges, au 'chalet de ma grand-mère', ayant pour objectifs de favoriser la cohésion entre les deux groupes (6-11 ans, 12-17 ans), l'autonomie, la responsabilisation par le biais des tâches quotidiennes et la découverte d'activités à sensation.

Chaque activité et séjour proposés ont pour mission de répondre au projet pédagogique du service jeunesse mis en place par le responsable, ce qui signifie que chaque jeune doit être acteur, à part entière, de l'activité et du projet auxquels il participe.

*Pour contacter le service jeunesse:
03 89 62 19 12 ou 06 72 00 66 85
Email : service.jeunesse.soultz68@gmail.com
Vincent FELICE, Responsable,
David LATRA et Sabah GHADES, Animateurs.
Horaires d'ouverture du local jeunes, rue de la Marne:
Lundi de 14h00 à 21h30 / Mardi et jeudi de 14h00 à 18h00
Mercredi de 10h00 à 12h00 et de 13h00 à 18h00 - Vendredi de 15h00 à 22h00*



Fermes auberges

Glashütte, Grand-Ballon, Kohlschalg : Soultz vu d'en-haut

Grands consommateurs de bois en montagne, utilisé comme combustible pour soutenir leurs activités, les charbonniers et les verriers laissèrent de grands espaces déboisés au XVIIe siècle. Après la cessation de leurs activités, la Ville de Soultz fit de ces espaces déboisés des pâturages. Depuis des temps immémoriaux, les hommes avaient constaté que les pâtures d'été étaient bénéfiques au bétail. Sur les hauteurs, le lait gagne en qualité, en parfum, le fromage en saveur et les animaux s'y font une santé robuste. C'est donc à la limite des chaumes que les habitants construisirent leurs premières métairies, toutes détruites durant la Première Guerre mondiale et reconstruites en 1927 et 1928. Grâce aux voies d'accès et au développement du tourisme, ces métairies devinrent des fermes auberges. L'activité agricole se résume aujourd'hui à l'élevage dans les trois fermes, toutes propriété de la Ville de Soultz et exploitées par de jeunes couples qui font perdurer une ancienne tradition agropastorale.

La ferme-auberge de la Glashütte



Accessible par le vallon de Rimbach, la ferme auberge de la Glashütte est située à une altitude de 825 m, entre le Firstacker et le Judenhut. La famille Gully propose différentes formules de menus, tous copieux et délicieux, dont le traditionnel menu marcaire, des soirées à thèmes : sanglier à la broche, venaison, et méchoui. La famille propose également un accueil hôtelier avec nuit et petit déjeuner ou une pension complète.

Tél : 03 89 76 88 04

La ferme-auberge du Grand Ballon



Située juste en contrebas du Grand Ballon, à une altitude de 1108 m, la ferme auberge est exploitée depuis 1993 par Didier et Annick Bronner. Ils ont ramené des vaches, des chèvres, des cochons, des poules dans cette ferme, qui, avant leur arrivée, n'était plus qu'une simple auberge au pied

des pistes de ski. Ils produisent des charcuteries « maison » et d'excellents fromages de chèvre. Leur carte propose des menus marcaire mais aussi d'autres formules et spécialités : chèvres chauds, fleischnaka, le tout, accompagné de magnifiques crudités et servis dans un cadre chaleureux.

Tél : 03 89 76 95 79 www.ferme-auberge-grandballon.fr

La ferme auberge du Kohlschlag



La ferme-auberge du Kohlschlag est implantée à 775 m d'altitude, sur les pâturages en contrebas du col Amic. Eloi Gewiss a grandi à la ferme-auberge où il est arrivé en 1971 avec ses parents. En 1996, il reprend avec son épouse Véronique la location gérance de l'exploitation qui s'étend sur 18 ha, car son père Jean Gewiss prend sa retraite. Les travaux de mise en conformité de la cuisine et de la fromagerie sont engagés en septembre 1998 et prennent fin au printemps 1999. La famille, aidée de ses enfants, y travaille à l'année. L'élevage est composé d'une quinzaine de vaches Vosgiennes, de quelques chèvres et cochons ainsi que d'une basse-cour. La production laitière est transformée en fromages : munster, bargkass, chèvre, yaourts, siesskass et flans. Ces produits laitiers ainsi que la viande provenant de leur élevage sont proposés à la vente à l'auberge. Ils accompagnent et composent les excellents menus marcaire de leur carte, le tout servi dans une salle authentique et chaleureuse.

Tél : 03 89 82 31 28

Luc STOLZ, Adjoint au Maire à l'Environnement

C'est tout naturel !

Supprimer les pesticides dans nos jardins !

Alors oui, bien sûr que nous pouvons laisser de côté les traitements chimiques dans nos potagers et jardins, sur nos balcons, et retrouver les pratiques de la lutte biologique qui était pratiquée bien avant que les pesticides soient largement utilisés. Nous connaissons tous les dégâts du DDT, et plus récemment de l'atrazine, et encore du gaoucho et du cruiser tous deux probablement impliqués dans le déclin des abeilles domestiques.

Le principe de la lutte biologique est de limiter la présence des ennemis de nos cultures potagères par leurs prédateurs naturels, qui deviennent ainsi des auxiliaires pour le jardinier.

Et nombre d'insectes sont les amis du jardinier, qui aideront à réguler les populations de ravageurs et polliniseront vos fleurs et légumes. Et tout ça, gratuitement et écologiquement !

La coccinelle en est l'emblème, mais la demoiselle aux yeux d'or, autrement appelée chrysope, est elle-aussi une excellente alliée, une lionne féroce se gavant des pucerons.



Vous l'avez certainement aperçue quand elle cherche à se réfugier dans les maisons pour passer l'hiver.



Il y en a bien d'autres. L'observation est d'ailleurs le maître mot du jardinier dans sa recherche de l'équilibre naturel dans ses cultures, sans utiliser de traitements pesticides.

Parmi les insectes auxiliaires : perce-oreille, syrphes, scarabées, frelon pour se débarrasser des nuisibles, abeille, bourdon, osmie, papillon pour polliniser nos fruits et légumes.



Apprenez à les reconnaître, construisez leur des abris pour les attirer et les héberger : ils vous aideront tout naturellement !

Si vous avez de l'expérience en matière de lutte biologique, n'hésitez pas à contacter les services par téléphone ou par mail.

Il est tellement agréable de partager entre voisins !

Oui, par exemple ces superbes pommes qui poussent abondamment chez vous, et que vous offrez à vos voisins pour qu'ils préparent d'excellentes tartes... à déguster ensemble.

Mais tout ne se passe pas toujours ainsi, et c'est la branche qui dépasse et surplombe la propriété voisine, ce sont les racines qui abîment le mur voisin, qui vont peut-être créer des frictions...

Alors voici un rappel des règles de base en ce qui concerne les plantations mitoyennes pour les éviter.

Règles de distance et de hauteur

Si vous souhaitez planter un arbre dans votre propriété, vous devez respecter :

- une distance d'au minimum 2 mètres de la limite séparative pour les arbres ayant une hauteur supérieure à 2 mètres ;
- une distance d'au minimum 0,50 mètre de la limite séparative pour les arbres ayant une hauteur inférieure à 2 mètres.

La distance est mesurée à partir du milieu du tronc de l'arbre, et la hauteur depuis le sol jusqu'au point le plus élevé de l'arbre.

Obligations d'entretien

Vous pouvez contraindre votre voisin à couper les branches de son arbre si elles avancent sur votre propriété, mais vous n'avez pas le droit de les couper vous-même.

Si ce sont des racines, des ronces ou des brindilles qui empiètent sur votre propriété, vous pouvez librement les couper. La taille doit se faire à la limite de votre propriété. En cas de litige, le tribunal d'instance est compétent.

Récupération des fruits et fleurs

Les fruits et les fleurs d'un arbre du voisin qui débordent sur votre propriété ne peuvent être cueillis.

En revanche, lorsqu'ils tombent naturellement de ses branches sur votre propriété, vous pouvez les ramasser.

Alain DIOT, Adjoint au Maire à l'Urbanisme

Etre citoyen, c'est avoir du civisme

Nos amis les bêtes

Les petites incivilités de la vie quotidienne représentent des nuisances importantes.

Au premier rang, lors de nos déplacements dans notre ville, nous pouvons nous rendre compte que les déjections canines ne sont pas ramassées et constituent ainsi un vrai fléau.

Si de nombreux propriétaires de chiens ramassent systématiquement les déjections canines, via notamment le dispositif des toutounet, il n'en reste pas moins, que certains récalcitrants continuent à laisser libre-court à des habitudes qui manquent totalement de civisme.

Ces habitudes altèrent le bien-être des habitants et leur cadre de vie.



Elles engendrent un coût important de nettoyage pour de la ville. Les agents affectés à la propreté urbaine interviennent régulièrement dans les rues de la ville, mais leur passage est rendu insignifiant au bout de quelques jours seulement, compte tenu du problème récurrent et développé des déjections de nos amis les bêtes.

Pourtant, un geste simple peut préserver nos trottoirs et nos espaces verts. Il s'agit que chacun fasse preuve d'un peu de bonne volonté et d'un soupçon de civisme.



La Municipalité rappelle que certains espaces verts sont totalement interdits aux chiens afin que les jeunes enfants et les plus grands puissent en profiter (jeux, stade et abords, espace pour pique-nique...).

En outre, un individu qui malgré l'information diffusée s'obstine à ne pas respecter la propreté urbaine, est passible d'une amende de 35 €, en vertu de l'article 632-1 du Code

pénal modifié par le décret n° 2007-1388 du 26 septembre 2007 pris pour l'application de la loi n° 2007-297 du 5 mars 2007 relative à la prévention de la délinquance.

Il est à préciser que le règlement sanitaire départemental du Haut Rhin prévoit en son article 99.2 aux termes de la propreté publique : « Il est interdit d'y jeter, déposer ou abandonner des pelures, épluchures et résidus de fruits et de légumes, et, d'une façon générale, tous débris ou débris d'origine animale ou végétale susceptibles de souiller la voie publique ». La sanction prévue est une amende de 3ème classe pouvant s'élever jusqu'à 450 €.

En tout état de cause, le propriétaire de l'animal est susceptible de supporter le coût de nettoyage du trottoir ou de l'espace public souillé dans les conditions prévues par le Conseil Municipal, outre les amendes prévues par les textes légaux et réglementaires applicables, et ce en application de l'arrêté municipal n°45 du 27 mai 2014.

Ainsi toute déjection et plus largement tout dépôt de débris sur la voie publique est réprimé par la loi, par des amendes allant de 35 € à 450 €, auxquelles s'ajoute le coût de nettoyage.

L'entretien des trottoirs



L'entretien des rues est prévu par les articles 99.1 et 99.2 du règlement sanitaire départemental du Haut Rhin, sous les mêmes sanctions que précédemment.

Il impose aux habitants le balayage du trottoir et la bonne tenue des façades et des clôtures, impliquant la suppression des mauvaises herbes au droit de la façade de l'immeuble sur la largeur du trottoir jusqu'au caniveau inclus. L'arrêté municipal n°45 du 27 mai 2014 organise les obligations de chacun des citoyens au regard de ces obligations.

Ainsi pour un meilleur cadre de vie, chacun peut faire l'effort d'entretenir le seuil de son habitation.

Démarche zéro pesticide

Pour les mauvaises herbes, la commune s'est lancée dans une politique de réduction de l'utilisation des produits phytosanitaires et notamment les herbicides et pesticides, avec le soutien de la Région Alsace et l'Agence de l'eau Rhin-Meuse. Pour signifier son engagement, la commune a signé la charte régionale «Démarche zéro pesticide». Cela se traduit par un engagement volontaire de la commune dans une démarche progressive et continue; l'objectif final étant de ne plus utiliser de produits phytosanitaires et à préserver un patrimoine naturel commun, enjeu majeur pour le développement en Alsace.

Cette nouvelle pratique permet de préserver la qualité des ressources en eau si elles sont effectuées avec des produits chimiques, protégeant le milieu naturel, notamment la nappe phréatique, la diversité des milieux naturels et la biodiversité.

Elle permet en outre de protéger notre santé et celle des générations futures.

Nous devons prendre en compte la présence de ces végétaux dans nos paysages urbains, signes d'une meilleure prise en compte de la qualité des eaux de surface et des eaux souterraines.

C'est dans ce cadre, que chacun peut participer à son niveau à l'amélioration de l'entretien des voies tout en garantissant une meilleure qualité de notre environnement. Les alternatives à l'utilisation de produits phytosanitaires sont variées et peuvent être pratiquées par tous. Voici quelques exemples concrets :

dans les jardins :

tondre moins court le gazon, laisser de la place aux zones plantées en prairie ou non fauchées... choisir des espèces locales, souvent plus résistantes car adaptées au climat. Utiliser du paillage au pied des arbustes et des plantes en massif afin de limiter la pousse des herbes folles.

sur les voies et allées :

effectuer un désherbage mécanique avec un couteau, une binette ou un sarcloir. S'équiper en matériel de désherbage thermique par diffusion d'eau chaude si nécessaire. Utiliser des désherbants totalement naturels et inoffensifs pour la nature. Il suffit en effet de diffuser sur les mauvaises herbes, par temps ensoleillé, les eaux restantes de la cuisson des pâtes ou des pommes de terre à la vapeur (la méthode est amplifiée si l'eau est encore chaude).

Enfin pour lutter contre les maladies, associer différentes espèces entre elles afin de renforcer leur résistance. Recourir à des moyens de « lutte biologique » par exemple : le purin d'orties, la bouillie bordelaise....

Dépôts sauvages ...



Trop souvent, des végétaux, des encombrants, des ordures ou des déchets sont abandonnés sur la voie et espaces publics et génèrent des nuisances sanitaires et visuelles. Depuis plusieurs mois, des dépôts sauvages de déchets et d'ordures deviennent monnaie courante au sein du centre de la ville et dans divers lieux plus discrets.

Les articles R.644-2 et R.635-8 du Code pénal prévoient et répriment le dépôt dit « sauvage » par des contraventions de 2e classe mais aussi selon les circonstances de 4e classe (jusqu'à 750 €) ou de 5° classe (jusqu'à 1500 €), pour les dépôts effectués à l'aide d'un véhicule sur les espaces publics. A cela s'ajoute les frais d'élimination de ces déchets à la charge de leur propriétaire en application de l'arrêté du 27 mai 2014 précité.

La municipalité est bien sûr consciente des questions qui sont posées par les 100kg de dépôt à la déchèterie inclus dans la part fixe de la redevance.

La possibilité récemment offerte de faire broyer les déchets verts va dans le bon sens, apportant une première réponse pour l'adaptation plus réaliste du poids inclus dans la redevance.

La municipalité rappelle donc qu'elle appliquera les textes en vigueur afin de préserver la ville des dépôts sauvages, et invite ses concitoyens à avoir un comportement civique pour le bien de tous.

Marcello ROTOLO, Adjoint au Maire chargé des Services Techniques

Braderie St Maurice Sultz 14 juin 2014



Copyright J.P. JENNY

Parmi nos engagements de campagne, figurait en première place le retour de la braderie, absente de nos rues depuis plusieurs années. C'est ainsi que le 14 juin dernier, 70 commerçants sultziens ou non sultziens ont pu présenter leurs produits dans les rues de la ville.

Afin de satisfaire les visiteurs, nappes, vêtements, chaussures, confitures et bijoux étaient proposés à des tarifs attractifs et ont ainsi ravi petits et grands.



Les enfants n'étaient pas en reste puisqu'un manège, une pêche aux canards ainsi que des stands de confiseries étaient présents pour accentuer le côté festif de la manifestation.

Les commerçants de Sultz, ravis du retour de la braderie, et à la veille de la Fête des Pères, ont proposé des rabais importants.



Copyright J.P. JENNY

Ils ont également rivalisé d'imagination afin de satisfaire les visiteurs et d'animer le centre-ville. Les premiers retours montrent que cela a porté ses fruits puisqu'ils ont réalisé un chiffre d'affaires intéressant en comparaison des samedis habituels.

Concours des Maisons Fleuries – été 2014

Le concours des maisons fleuries pour l'été 2014 est reconduit. Le service Animation attend votre inscription et votre participation à l'embellissement floral de la ville. L'inscription est possible avant le 15 juillet ; le passage du jury se fera le samedi 19 juillet en matinée. (Coupon à retourner au service Animation).

NOM.....
Prénom.....
Adresse.....
Téléphone.....



Cette journée n'aurait pas été la même sans l'implication du personnel de la mairie, notamment les services techniques et le service animation, mais aussi les bénévoles de l'OMECAS et les commerçants qui ont accompagné l'équipe municipale dans cette manifestation. Merci à eux!

Comme l'a noté Monsieur le Maire lors de l'inauguration, « Le renouveau de Sultz est initié, nous espérons à présent que les associations et commerçants feront perdurer ce rendez-vous en reprenant en main la Braderie St Maurice pour les prochaines éditions. »



Copyright J.P. JENNY

La tombola de L'Alsace, grâce à la générosité des commerçants de Sultz, a remporté un vif succès



Copyright J.P. JENNY



Copyright J.P. JENNY



Copyright J.P. JENNY

Le comité d'organisation:
Annie DITTRICH, Adjointe au Maire chargée de l'Animation
Aurélien LAGNEAUX et Joël HEYDEL, délégués au pôle Animation

- Catégorie:
- Maison avec jardin visible de la rue
 - Maison avec balcon ou terrasse
 - Hébergement chez l'habitant (fermes, gîtes, maison d'hôtes)
 - Fenêtres ou murs
 - Immeubles collectifs
 - Décor floral installé en bordure de la voie publique
 - Hôtels, restaurants ou cafés, avec ou sans jardin

8 MAI - Victoire 1945



Copyright J.P. Reinprecht

Monsieur le Maire Denis MEYER a piloté la commémoration du 69e anniversaire de l'Armistice du 8 mai 1945. Un moment de recueillement et de souvenir devant le monument aux morts place de la République.

18 JUIN - Appel du Général de Gaulle



Le 18 juin 1940, le Général De Gaulle appelait les Français à se mobiliser contre l'occupation des troupes allemandes. Le 18 juin 2014, Monsieur le Maire a invité la population sultzienne et les officiels à se souvenir au cœur de Sultz.

21 JUIN - Fête de la Musique



La municipalité a une réelle ambition de renouveau pour Sultz, cela passe par les animations. Dans le cadre de la fête de la Musique le 21 juin, 6 groupes musicaux (et un groupe de danse) étaient programmés, qu'avez-vous pensé de cette première édition ?

6 JUILLET - Rote Rain

Un hommage vibrant aux évadés et incorporés de force, membres de l'ADEIF, lors de la cérémonie à la stèle du Rote-Rain dimanche 6 juillet en présence de la municipalité et d'officiels.



14 JUILLET - Fête Nationale



Située entre l'Hôtel de Ville et l'Eglise, la fête tricolore du 14 juillet vous attend avec un bal populaire animé par STEPH BAND, puis une retraite aux flambeaux avec les associations sultziennes. Ce n'est qu'après 23h que sera tiré un feu d'artifices sur le thème musical James Bond 007.

25 JUILLET - Cinéma plein air



Nouvelle animation à venir, vendredi 25 juillet dans la cour de l'école Krafft : projection de courts métrages par l'association C.C.A. en plein air. N'oubliez surtout pas votre chaise de camping pour vous installer !

Films tout public

1er AOÛT - Tour d'Alsace



Sultz vivra en mode 2 roues la première journée du mois d'août ! Organisée par le groupe Larger, la course cycliste du Tour d'Alsace s'élancera depuis Sultz pour rejoindre Cernay avec un parcours de 154,3km et une durée estimée de 3h50. Le départ est prévu rue de la Marne en début d'après-midi avec des animations pour les enfants. Le Tour d'Alsace est un événement sportif qui dynamise et fédère toute l'Alsace en partenariat avec un réseau d'entrepreneurs. Cette course est inscrite au calendrier UCI et attire les plus belles équipes professionnelles et les amateurs du monde entier entre le 29 juillet et le 3 août.

L'année du Japon à Soultz

Dans le cadre du 150^{ème} anniversaire des relations **Alsace-Japon**, la Ville de Soultz, Sharp Manufacturing France et le Centre Européen d'Etudes Japonaises d'Alsace (CEEJA) organisent « L'année du Japon à Soultz », à la Médiathèque, à la Nef des Jouets et chez Sharp.

Cette manifestation est placée sous le Haut-Patronage du Consulat Général du Japon à Strasbourg, avec le soutien du Conseil Général du Haut-Rhin et de la Région Alsace.

L'ouverture officielle de « L'Année du Japon à Soultz » a eu lieu le **jeudi 13 février 2014** à la Médiathèque en présence de Thomas Birgantzlé, Maire de Soultz, Hasegawa Susumu, Consul Général du Japon à Strasbourg et Ambassadeur auprès du Conseil de l'Europe, Mochizuki Hisako, Consul du Japon, André Klein, Président du

CEEJA, François Muller, Directeur Général de SHARP Manufacturing Sharp.

Les discours ont été suivis d'un **concert de shamisen** (instrument de musique traditionnel à cordes pincées) de Tsuji Hideaki.

La qualité des contacts du CEEJA et la mise à disposition des expositions ont fortement stimulé l'élaboration du programme.

Au programme des rencontres, ateliers, films, concerts, spectacles... pour découvrir la richesse culturelle du Japon...

Coups de Cœur

Vie du thé, esprit du thé.

Sôshitsu Sen. Arlea, 2014.

Le grand maître de l'école du thé Urasenke présente la pratique et la dimension spirituelle de la voie du thé.

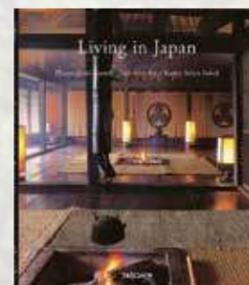


Hana monogatari – Le Dit de la Fleur.

Kikuto Sakagawa, Bodo Butz, Keishû Kawai et Margot Ott. Jérôme Do Bentzinger 2013.

Un livre qui mêle harmonieusement ikebana (bouquets japonais), calligraphies et haïkus (poèmes japonais).

Keishû Kawai sera présente à la Médiathèque pour une cérémonie et un atelier de calligraphie en novembre. Véronique Masurel, élève du maître d'Ikebana Kikuto Sakagawa, animera une cérémonie et un atelier d'Ikebana en septembre.



Living in Japan.

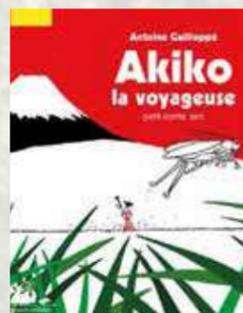
Alex Kerr et Kathy Arlyn Sokol, photos de Reto Guntli. Taschen, 2013.

Un beau livre sur les intérieurs de maisons japonaises, traditionnelles ou modernes, mais toujours avec un esprit épuré.

Akiko la voyageuse.

Antoine Guilloppé. Picquier Jeunesse 2014.

Après avoir reçu un mystérieux message, Akiko se met en route et croise le chemin de plusieurs animaux.



Nekoland : Une vie de chat au Japon.

Alexandre Bonnefoy et Delphine Vaufrey. Issekinicho, 2013.

De très belles photos de chats prises dans les ruelles de Tokyo, dans la campagne japonaise...

Les auteurs ont un site avec de belles photos et des illustrations très drôles sur leur vie au Japon : <http://www.issekinicho.fr/blog-japon>



Au programme

Septembre 2014

- > **du 4 septembre au 6 novembre**
Exposition sur le Bouddhisme
- > **samedi 13 septembre**
Cérémonie et atelier Ikebana (Véronique Masurel)
- > **vendredi 25 septembre**
Kichigai Taiko (Concert tambour)



Octobre 2014

- > **jeudi 2 octobre** : semaine du goût
Soirée Regard croisé france-japon (film: bentos japonais)
- > **mercredi 8 octobre** : semaine du goût
Soirée Découverte de l'Asuki (Cécile Sasaski pâtisnière)
- > **samedi 11 octobre**
Atelier Etegami et Haïkus (Véronique Masurel)
- > **jeudi 16 octobre**
«Voyage zen au Japon» rencontre diaporama (Marie et Patrice Schlembach)
- > **vendredi 24 octobre**
Spectacle pour les enfants : théâtre de papier Kamishibai



Novembre 2014

- > **jeudi 13 novembre**
Cérémonie Calligraphie (Keishu Kawai, maître de calligraphie)
- > **samedi 22 novembre**
Atelier Calligraphie (Keishu Kawai, maître de calligraphie)
- > **jeudi 27 novembre**
Atelier Furoshiki avec Véronique Masurel



Vendredi 21 Novembre 2014

- > **Clôture** à SHARP
Concert

* Réservation indispensable

MÉDIATHÈQUE:

7 place de l'Eglise - 68360 SOULTZ

Tél. 03 89 76 48 46

<http://anneedujaponsoultz.over-blog.com>

Retrouvez toute l'actualité de l'année du Japon sur notre blog

NOCES D'OR - 50 ans mariage

GASSER François et Marie-Elisabeth, PARMENTIER Gérard et Marthe, LARONZE Jacques et Mariette, EHRSAM Gérard et Monique, KOEHLI Jean-Pierre et Cécile, BURGER Maurice et Sylvette, MICKELER Marc et Bernadette, ABTEY Paul et Marthe, WENTZEL Rémi et Marie-Rose, KOHLER René et Agnès, FERREIRA Manuel et Ermelinda

NOCES DE DIAMANT - 60 ans mariage

DE PINHO Valdemar et Maria-Madalena, ZINDERSTEIN Louis et Yvonne, SCHERMESSER André et Germaine, D'ANGELO Vito et Angèle

NOCES DE PALISSANDRE - 65 ans mariage

M. MILITZER Heinz et Jeanne



Anniversaire
Mme Madeleine
MAYFARTH/BOTTMER
85 ans le 05 mai 2014



Anniversaire
M. Pierre JECK
85 ans le 13 mai 2014

Développer le service de visite à domicile aux personnes âgées en collaboration avec l'A.P.A., afin de lutter contre l'isolement, le repli sur soi. Les bénévoles auront à cœur grâce à leurs visites à domicile de répondre aux besoins relationnels de nos aînés. Les interventions sont variées, discussions, promenades, jeux de société, lecture

Nous faisons appel à toutes les bonnes volontés.

Contact :

Mme Havrez à Apalib au 03 89 23 23 02

Mise à l'Honneur de nos Aînés :

- Anniversaires : visites à domicile
- Repas annuel pour les Noces d'or, Diamant, Palissandre

Moments privilégiés autour de Noël :

- St-Nicolas à la Maison de Retraite
- Portage de colis pour les plus de 75 ans
- Petit présent pour les pensionnaires des Maisons de Retraite de Soultz et environs
- Organisation de la Fête de Noël des personnes âgées

**C.C.A.S. Conseil Communal d'Action Sociale**

La conjoncture actuelle fragilise les plus précaires, chômeurs, familles mono-parentales, retraités, veuves..... mais de plus en plus la classe moyenne est également concernée.

De ce fait, le travail du C.C.A.S. devient de plus en plus complexe en raison de la disparité du public accueilli.

Il est extrêmement difficile de définir la mission du C.C.A.S., car le social gère l'Humain dans sa complexité.

ACTIONS SOULTZIENNES

Nous intervenons dans l'aide sociale facultative qui constitue souvent l'essentiel de la politique sociale de la commune : secours d'urgence, colis alimentaires, chèques d'accompagnement personnalisé (aide aux vacances, essence...)

En partenariat avec HHA et DOMIAL (477 logements), nous accompagnons et suivons les demandes et l'attribution des logements selon des critères spécifiques. La Commission d'Attributions des Logements (C.A.L) se réunit 3x/mois.

Nous accueillons et conseillons des personnes ayant un problème particulier et les dirigeons vers les instances compétentes.

Pendant la période de Noël, des moments de convivialité sont organisés avec entre autres la fête de Saint Nicolas à la maison de retraite des Soultz, la distribution de douceurs pour les Soultzien(ne)s des maisons de retraites alentours sans oublier la fête de Noël des ancien(ne)s à la MAB le 14 décembre de cette année.

Plan Canicule

Si vous avez plus de 65 ans ou si vous êtes en situation d'handicap, vous pouvez vous inscrire sur le registre nominatif et confidentiel ouvert au service social de la mairie de Soultz dans le cadre du PLAN D'ALERTE et D'URGENCE.

Vous bénéficiez ainsi, en cas d'alerte due à la canicule, de l'intervention des services sanitaires et sociaux pour vous porter conseil et assistance.

Pensez également à nous signaler toute personne en difficulté, de votre famille, de votre entourage ou de votre voisinage.

L'inscription sur ce registre repose sur une démarche volontaire et facultative. Elle est réalisée par la personne elle-même ou par un tiers à condition que la personne concernée n'y soit pas opposée. **Tél. 03 89 62 25 40**

Les personnes âgées de plus de 75 ans bénéficient quant à elles d'un colis de Noël par portage par des membres du Conseil Municipal.

Tout au long de l'année, nous mettons nos aîné(s) à l'honneur par une visite à domicile et des attentions (livres, fleurs pour les dames, bonne bouteille pour les messieurs) à l'occasion de leur anniversaire à partir de 80 ans.

Est également prévu un moment de convivialité lors d'un repas annuel pour les couples fêtant leur anniversaire de

Création d'un poste de référent pour aider la population à rédiger les papiers administratifs et relayer les demandes vers les services sociaux du département.

PROJETS :

Un Forum de l'emploi et de la Formation est d'ores et déjà programmé pour les **20 et 21 septembre 2014 à la MAB** avec une Table Ronde le **samedi 20 à 10 h** sur le thème de l'emploi avec la participation de responsables de différentes structures.

Ce Forum est ouvert à tous les artisans, commerçants, lycées, chefs d'entreprises, partenaires sociaux de l'insertion,.....

Les personnes intéressées peuvent prendre contact avec la mairie de Soultz à l'adresse mail sro@soultz68.fr.

Première permanence du Mouvement National des Chômeurs et Précaires à partir du **jeudi 4 septembre 2014** voir annonce ci-dessous.

Sylviane ROTOLO

Adjointe au Maire chargée des Affaires Sociales

MNCP Haut-Rhin Sud
103, rue de Vauban 68100 Mulhouse

MNCP

Mouvement National
des Chômeurs et
Précaires

Le Mouvement National des Chômeurs et Précaires (MNCP) du département du Haut-Rhin organise une permanence chaque 1er jeudi du mois à la Mairie de Soultz de 14 h à 17 h.

Toutes les personnes qui le désirent qu'elles soient ou non en recherche d'emploi, peuvent venir à notre rencontre pour s'informer de leurs droits, et faire part de leurs difficultés.

La première permanence aura lieu le jeudi 4 septembre 2014, de 14h à 17 dans les locaux de la mairie.

Vous êtes tous et toutes les bienvenu(e)s.

Le Conseil des anciens

Le Conseil des anciens est un organe consultatif de concertation, de réflexion et de proposition dans tous les domaines touchant la vie de la cité. Il permet de préserver la mémoire de la ville et de favoriser les relations entre générations.

Vous habitez Soultz et vous êtes âgés de plus de 65 ans ? Alors devenez membre du Conseil des anciens.

Le Conseil Municipal des Enfants

Nous sommes convaincus qu'il n'y a pas d'âge pour donner son avis et que l'apprentissage de la citoyenneté commence dès l'enfance. Les élus ont donc pris la décision de mettre en place, au cours de leur mandat, un Conseil Municipal des Enfants (CME). Il regroupera des enfants scolarisés à Soultz en CM1 et CM2.

Les enfants élus par leurs camarades de classe contribueront ainsi à la vie démocratique de la ville à travers des rencontres, des échanges, des réflexions et des découvertes qui leur permettront d'exprimer leurs idées,

Les conseils de quartier

Qu'est-ce qu'un conseil de quartier ?

C'est une instance consultative, présidée par un élu, qui regroupe des habitants volontaires souhaitant faire renaître la vie de leur quartier et l'améliorer.

A quoi sert le conseil de quartier ?

- faire circuler des informations
- mener une réflexion au niveau du quartier dans l'intérêt général ou commun
- faire des propositions allant dans le sens de l'amélioration du cadre de vie des habitants du quartier et en conséquence, de la ville

Nous envisageons de relancer les conseils de quartier à Soultz.

- **Vous souhaitez vous investir pour votre ville ?**
 - **Vous avez des idées, des propositions ?**
- Alors devenez conseiller de votre quartier.**

Madame Fleur OURY
Adjointe à la citoyenneté

de proposer et de réaliser des projets concrets pour la ville.

Une campagne d'information sera organisée au moment du lancement du premier CME.

Le Conseil des Jeunes

Etre jeune élu au Conseil des Jeunes c'est :

- représenter sa génération et répondre au mieux aux centres d'intérêts des jeunes
- mener des actions pour tous les jeunes et participer aux projets de la ville
- découvrir le fonctionnement de la démocratie et prendre part à la vie de la cité
- faire entendre ses idées et ses propositions

Vous pouvez d'ores et déjà déposer votre candidature à l'accueil de la mairie qui transmettra à l'adjointe chargée de la citoyenneté, Fleur OURY. Vous serez informés lors du lancement du Conseil des Jeunes.

Contactez dès maintenant la mairie
au 03 89 62 25 40,
qui transmettra à l'adjoint en charge de la
citoyenneté, Fleur OURY
flo@soultz68.fr

Pensez à votre disque !

Rappel du fonctionnement de la zone bleue.

Ce dispositif autorise le stationnement pour une durée limitée à 1h30, du lundi au samedi de 9h à 19h. Ces dispositions sont prévues par les articles R417-3 et R417-6 du code de la route, par l'article L.2213-2 du Code général des collectivités territoriales, par l'Arrêté Ministériel du 06/12/2007 et par l'Arrêté Municipal N° 127 du 16/12/1996. Elles ne s'appliquent pas le dimanche et les jours fériés.

Le secteur concerné est délimité par des panneaux réglementaires d'entrée et de fin de zone et, bien que cela ne soit pas obligatoire, par des lignes bleues peintes sur le sol.

La durée du stationnement est contrôlée par disque.

Cette mesure a pour but de vous faciliter l'accès aux commerces du centre-ville grâce à une rotation des véhicules.



La zone bleue présente l'avantage d'être gratuite.

Passer le délai de 1h30, le véhicule doit impérativement être déplacé.

Oubli d'apposition du disque ou le non-respect de la durée de stationnement expose le contrevenant à une amende de 17 Euros

(articles R 417-3 et R 417-6 du Code de la route.)

Opération tranquillité vacances

Pour les départs en vacances, un maximum de précautions doivent être prises pour assurer la sécurité du domicile durant l'absence :

- Portes et fenêtres doivent être fermées ;
- Ni argent liquide, ni bijoux ou autres objets de valeur ne doivent rester au domicile ;
- La boîte aux lettres doit être vidée régulièrement ;
- Les volets peuvent être occasionnellement ouverts pour simuler une présence ;
- Pas d'outils à l'extérieur pouvant faciliter l'effraction ;
- Le voisinage peut avoir connaissance de la durée de l'absence.

Chaque été, le service de Police Municipale relance son opération Tranquillité Vacances.

Les agents assureront plus particulièrement durant leur patrouille, une surveillance des habitations pour lesquelles le coupon ci-joint rempli, aura été déposé au bureau de Police Municipale, 4 rue Jean Jaurès.

Dans le cadre de cette même mission, la Police Municipale et la Gendarmerie effectuent des rondes de jour comme de nuit. Les habitants sont invités à signaler des faits suspects en composant le 03.89.76.93.42 ou le 06.84.95.51.06.

En cas d'absence, il est conseillé de contacter la Gendarmerie de Soultz-Guebwiller en chiffrant le «17».



Nom..... Prénom.....
 Adresse du pavillon à surveiller.....

 Nom, adresse et téléphone de la personne à prévenir en cas d'incident

 Période d'absence du au
 Renseignements complémentaires (alarme, lumière de présence, autres)

Le musée historique de la ville, le Bucheneck

• JOURNEE EUROPEENNE DE LA CULTURE JUIVE 14 septembre 2014

de 14h à 18h – entrée tarif réduit 1,50 €.
« La place des femmes dans le judaïsme » est le thème national qui a été retenu pour fêter ce nouveau millésime.

• JOURNEES EUROPEENNES DU PATRIMOINE 20 et 21 septembre 2014

de 14h à 18h – entrée libre. Thématique :
« Patrimoine culturel, patrimoine naturel ».

• EXPOSITION : « Robert Beltz s'affiche » 10 mai au 31 octobre 2014

Dans la continuité du Festival du Livre Illustré, le musée accueille une rétrospective visible tout au long de la saison.

Elle met en exergue une facette peu connue de l'illustrateur Robert Beltz, dont le talent s'est également exprimé dans la conception d'affiches. Par ailleurs, l'exposition s'attache plus largement aux techniques utilisées dans les années 1970 pour réaliser ces supports publicitaires.



La Nef des Jouets fête ses 20 ans

1994-2014 : voilà déjà 20 ans que le musée de Soultz, dédié aux jouets et plus largement à l'enfance, accueille petits et grands.

Expositions

“Le jouet au Japon”. Dans le cadre des 150 ans des relations Alsace-Japon, le musée proposera une incursion dans la tradition du jouet au Japon (d'août à octobre).



“LEGO : 65 ans de créations”. D'octobre 2014 à janvier 2015, le jeu de construction Lego est à l'honneur, grâce à la collection privée de Gilles Herbert. Le musée proposera également un espace Duplo pour les petits, un concours de montage, la diffusion du film La Grande Aventure Lego et bien d'autres surprises...



Calendrier des manifestations

En été (juillet et août) : ateliers de bricolages pour créer des objets et jouets amusants (inscriptions obligatoires).

20 et 21 septembre : Journées Européennes du Patrimoine (entrée libre, animations tout le week-end).

Octobre : le Mois des 5 Sens propose aux scolaires et aux particuliers un parcours ludique et instructif pour mieux connaître le fonctionnement de nos sens...

9 novembre à 15h : veillée en six saynètes « Imbroglia poétique » avec les Vers Grisants (Annie Costant et Jean-Marie Rohé) accompagnés de Julien Dechaumont au Hang (inscription indispensables, plateau).

16 novembre : 13ème Bourse aux Figurines (militaires, civiles, science-fiction) et Miniatures (voitures, trains, bateaux, avions) – M.A.B. de 9h à 17h

En décembre : la Nef se pare des lumières et de l'esprit de Noël

Toute l'année : Anniversaires sur le thème « Jouons avec le cirque » (réservation au minimum 1 mois avant).

Les visites guidées de l'été à Soultz et dans les Pays du Florival

En juillet et août l'Office de Tourisme propose aux touristes comme aux locaux de découvrir ou de redécouvrir les trésors du patrimoine de Soultz, Guebwiller, Murbach et Hartmannswiller.



Du 1er juillet au 30 août, l'Office de Tourisme propose des visites guidées élaborées dans le cadre du label Ville et Pays d'Art et d'Histoire. Conduites par des guides conférenciers diplômés, ces visites permettent de découvrir la vieille ville de Soultz, l'abbaye de Murbach, la ville et le vignoble de Guebwiller et le cimetière fortifié d'Hartmannswiller.

Calendrier des visites du 2 juillet au 30 août:

- **La ville de Soultz les mardis** (Rdv à 10h à l'Office de Tourisme de Soultz - 14, place de la République).

- **Le vignoble de Guebwiller les mercredis** (Rdv à 10h à l'Office de Tourisme Guebwiller - 71, rue de la République).

Informations pratiques :

Horaires : 10h
Durée des visites : 1h à 2h en fonction de la thématique
Tarifs : 4,50€ Adulte - 3€ enfant/réduit

Bon plan / avantage malin :

Pass saison : 18€ adulte - 12€ enfant.
Le Pass permet d'assister une fois à chacune des 5 visites.

Programme et informations à l'Office de Tourisme de Guebwiller Soultz et des Pays du Florival

Tél. 03 89 76 10 63
info@tourisme-guebwiller.fr
www.tourisme-guebwiller.fr

L'Abbaye de Murbach les jeudis (sauf jeudi 15 août) (Rdv à 10h à l'Abbaye de Murbach).

- **La ville de Guebwiller les vendredis** (sauf 15 août) (Rdv à 10h à l'Office de Tourisme de Guebwiller - 71, rue de la République).

- **Hartmannswiller et son cimetière fortifié**, les lundis 21 juillet et 11 août (Rdv à 10h à la Mairie d'Hartmannswiller).

Nouveau ! location de vélos à assistance électrique dans les Pays du Florival.



L'Office de Tourisme de Guebwiller – Soultz et des Pays du Florival propose d'avril à octobre un nouveau service de location de vélos à assistance électrique, à travers le réseau MOVELO, 1er réseau européen de location de vélos à assistance électrique.

Deux vélos à assistance électrique (VAE) sont disponibles à la location à l'Office de Tourisme de Guebwiller. Grâce à l'assistance fournie par leur petit moteur électrique qui offre une autonomie moyenne de 40km, ils permettent aux cyclistes de faire moins d'efforts et ainsi de pouvoir envisager de plus longs trajets.

Les tarifs :

Location demi-journée : 13€
Location une journée : 22€
Informations et location :
Office de Tourisme de Guebwiller – Soultz et des Pays du Florival
71, rue de la République - 68500 GUEBWILLER
Tél. : 03 89 76 10 63
Email : info@tourisme-guebwiller.fr

Cours de Fitness



Le Cercle St Maurice propose des cours de Fitness, plus particulièrement de la gym douce et Pilates le lundi soir de 18h15 à 19h30 afin d'étirer et muscler en douceur le corps.

Le jeudi soir est plus intense avec une activité plus rythmée, la Zumba de 18h15 à 19h15 puis un cours de CAF (cuisses abdos fessiers) et stretching de 19h15 à 20h15.

Les cours de lundi et jeudi se déroulent au gymnase Krafft dans la cour de l'école primaire. Venez essayer l'un des cours lors d'une séance découverte.

Contact : Véronique FERRARI 06.23.08.38.47 ou csmfitness@free.fr

La Gymnastique Volontaire



La Gymnastique Volontaire figure en bonne place dans le paysage associatif soultzien. Accessible à tout public, ce temps de loisir permet de conserver la forme et ses capacités physiques. Bernard Schermesser, animateur professionnel, propose des exercices adaptés. Venir à la GV, c'est l'occasion de préserver son capital santé, de se dépenser, de se changer les idées.

Séance chaque jeudi (hors vacances scolaires) à l'École maternelle Belle-Vue, rue Sensbourg, de 20h à 21 h.

Inscriptions et renseignements auprès de la présidente, Marguerite Decker au 03 89 74 34 26.

Art martiaux



Le club des Arts Martiaux de Soultz s'illustre par d'excellents résultats cette saison :

A Vevey (CH) aux championnats d'Europe de nunchaku de combat, Groff René a obtenu la médaille de bronze. Le jour même aux championnats du monde de nunchaku artistique, l'entraîneur du club Raphaël Schmitz termine à la 1ère place.

Le lendemain il y a eu les championnats d'Europe de combat complet ; Régis Burger obtient la 1ère place et est également double champion de France en Grappling et tae kwon do combat.

Egalement vainqueur, Breiss Louis champion de France en jiu jitsu Brésilien aux championnats

de France FSGT. La nouvelle saison sportive reprendra en septembre à la MAB de Soultz, avec comme disciplines : tae kwon do, judo ; jiu jitsu Brésilien, sambo, self défense, boxe Thaïlandaise.

Vélo club



Les coureurs du Vélo Club ont participé à de nombreux cyclos cross dans la région dont celui organisé par le club le 1er novembre 2013. A noter la très belle victoire de Cyrille Fretz au championnat de France, dans la course à l'américaine.

Les membres et coureurs vous donnent rendez-vous samedi 13 septembre pour la grimpe du Col Amic, ainsi que samedi 8 novembre, pour un loto à la salle MAB.

Tir populaire



L'association des cadres de réserve d'Ensisheim, Soultz et environs a organisé comme à l'accoutumée, le tir populaire individuels et inter-associatifs les 7 et 8 juin dernier au stand de tir de Wuenheim (route du Col Amic) en présence de la Municipalité de Soultz représentée par Annie DITTRICH, Adjointe au Maire à l'Animation.

Handball



Fidèle à ses bonnes habitudes, l'équipe de France de Handball est à nouveau montée sur la première marche du podium de la Coupe d'Europe de Handball. Le secret de cette réussite est toujours lié à l'activité qui se passe dans les clubs. En effet, quel jeune joueur (joueuse) n'a pas rêvé de jouer un jour à ce niveau de compétition. Mais, la route est longue et le nombre d'élus est très faible. Au sein de notre club, le leitmotiv de tous les entraîneurs et du comité est de former de jeunes joueurs et des arbitres. Un jour, le SBH aura-t-il peut-être la joie de voir un des jeunes formés au club passer à la télé ? En attendant, les handballeurs et handballeuses prennent toujours autant de plaisir à se retrouver aux entraînements et aux matchs.

Pour toute information sur le club de handball, n'hésitez pas à contacter Catherine MAUCIERI au 06.77.25.09.66 ou 0168077@handball-france.eu . www.sbh-handball.fr (infos sur école de hand, école d'arbitrage, horaire des entraînements, planning des matchs, repas dansant)

Musique

Il y a 15 ans déjà, Stof (Christophe Hammes, président de l'association), Flip (Philippe Hammes) et Lo (Laurent Breiss) fondent le noyau du Group'Uscul. Munis de leurs guitares, ils se retrouvent régulièrement pour s'adonner à leur passe-temps favori, la musique.

L'association est officiellement fondée début 2004 et s'axe essentiellement sur des reprises. L'équipe actuelle se compose de trois chanteurs (Elo, Claire et Pierre Z.), trois guitaristes (Flip, Lo et Ronan), un bassiste (Stof), un batteur (Frantz) et un synthé (Yo).



Il y a 2 ans, le Group'Uscul s'est également lancé dans la production de groupes de musique. Ainsi, l'entité « GPL Productions live » aide à ce jour 8 groupes locaux à se produire : Group'Uscul, Ipod5 (pop), Floyd'Obsession (tribute to Pink Floyd), East Street Band (tribute to Bruce Springsteen), Sayro (pop rock), Syr Daria (métal), Elo et Yo (piano-voix) et The Silencers (rock celtique écossais).

Le Group'Uscul a organisé jusqu'à présent 3 Festivals Family Rock à Soultz (2009, 2010, 2012), la 4ième édition aura lieu pour les 10 ans de l'association le 11 octobre 2014 à la MAB de Soultz. (informations sur le site <http://www.familyrock.fr>)

Site officiel de l'association : <http://www.groupuscult.fr>

Les musicales



La saison 2014 des Musicales de Soultz (concerts d'orgue) sera d'une qualité musicale particulière, notamment avec la venue attendue de l'Ensemble Clément Janequin, vendredi 12 septembre, dirigé par Dominique Visse (photo) qui par ses recherches, a contribué à insuffler un dynamisme nouveau à l'interprétation de la musique ancienne.

Dulcis Melodia nous invite à découvrir le 28 septembre, un musicien trop peu connu, né à Soultz au 17ème siècle, Johann Georg Rauch.

Eric Lebrun, organiste à l'église Saint-Antoine des XV-XX à Paris, donnera un récital d'orgue dans la foulée d'un nouvel enregistrement sur l'orgue Silbermann.

Alexander Koschel, accompagnera le corno da caccia d'Urban Walser (14 novembre), et le Quartett de Saint-Petersbourg donnera une couleur musicale particulière au traditionnel concert avec l'interprétation de Noël russes. Une billetterie

sera mise en place à l'office du tourisme de Guebwiller-Soultz. [HYPERLINK «http://www.musicales-soultz68.com»](http://www.musicales-soultz68.com) www.musicales-soultz68.com

La vosgienne



La 30ème édition du Hardaepfelflufftascht sera organisée par la société de gymnastique « La Vosgienne 1861 » dimanche 5 octobre 2014 à la MAB de Soultz.

Un rendez-vous gourmand avec repas dansant (orchestre Trio du Florival), un marché du terroir et une démonstration de préparation de Pfluttas par Gilbert Schluraff.



Bébés de l'année

Victor né le 26 mars 2013,
fils de WEHRLE A. et de MACALUSO P.

Lucas né le 29 mars 2013,
fils de MAERKY R. et de XAVIER A.

Adem né le 4 juin 2013,
fils de N'AIT KARROUM A. et de IGMIR H.

Paul né le 11 juin 2013,
fils de BIANCHI D. et de DOREZ K.

Maya née le 13 juillet 2013,
fille de DE CASTRO S. et de ILTIS D.

Léon né le 20 juillet 2013,
fils de FORNE M. et de STEIER S.

Maxime né le 22 août 2013,
fils de BONANSEA L. et de GALLET H.

Elsa née le 26 août 2013,
fille de ZIBOLT D. et de YVON S.

Gianni né le 29 août 2013,
fils de FELICE V. et de ZURLO M.

Ismail né le 7 septembre 2013,
fils de EL HAIMEUR J. et de HENCK F.

Méllina née le 14 septembre 2013,
fille de BENCHIKHA R. et de BRAHIMI N.

Maud née le 12 novembre 2013,
fille de SCHUMM C. et de GERRER A.

Cyrielle née le 17 novembre 2013,
fille de FERRY F. et de FRITZ C.

Mathis né le 20 novembre 2013,
fils de SAUTREL J. et de JURGENSEN A-G.

Elyne née le 21 novembre 2013,
fille de MULLER O. et de FRANK J.

Arthur né le 7 novembre 2013,
fils de HERMANN S. et de PERCHET N.

Nolan né le 22 novembre 2013,
fils de WALDER G. et de SCHEER A.

Robin né le 5 décembre 2013,
fils de NADOLSKI C. et de MACALUSO P.

Romain né le 13 décembre 2013,
fils de MEYER B. et de COLMERAUER M.

Noa née le 8 janvier 2014,
fille de ARVELO L. et de MORSCHER S.

Pierre né le 28 janvier 2014,
fils de LETELLIER M. et de FAIVRE G.

Inès né le 7 février 2014,
fils de MAGHZAOUY N. et de BALDUCCI M.

Adam né le 19 février 2014,
fils de KNOERR S. et de PROST S.

Maëlle née le 26 février 2014,
fille de BEHRA N. et de COMONT C.

Sarah née le 8 mars 2014,
fille de TOMASSONI D. et de SCHERRER M.

Rabab née le 10 mars 2014,
fille de LOUZ M. et de BENLABSIR Z.

Léonie née le 15 mars 2014,
fille de HAEFFELÉ J. et de IGGERT M.

Maxime né le 18 mars 2014,
fils de JOBST M. et de LEFEBVRE A.

Laura née le 27 mars 2014,
fille de DEL FRARI M. et de BAUMGART S.

Elyaqim née le 2 avril 2014,
fille de OESCH P. et de MOERMAN N.

Rafaël né le 12 avril 2014,
fils de HUIN C. et de GAUDOT P.

Evaëlle née le 15 avril 2014,
fille de SUTTER F. et de EHRET R.

Héloïse née le 16 avril 2014,
fille de NEVEUX B. et de FRIEDRICH S P.

Léa née le 18 avril 2014,
fille de NAGUI M. et de LOZANOV A.

Yonaëlle née le 29 avril 2014,
fille de BOUSQUET G. et de GUINÉ F.

Siloé née le 30 avril 2014
fille de BAËTZ et de LOCONTE

Livia née le 17 mai 2014,
fille de HURST R. et de BRAVIN S.

Louise née le 19 mai 2014
fille de HEIDMANN A. et de BRESSON C.

Ziyâ-Uddin né le 16 mai 2014
fils de HCHAICHI Skander et MEPIEL Céline

Ils se sont dit oui

KOCH Y. et FORNY L. mariés le 22 juin 2013

LUVARI J. et CANDILORO M. mariés
le 6 juin 2013

LENG T. et DIAZ S.
mariés le 6 juin 2013

TUGLER M. et LUTTRINGER M.
mariés le 3 août 2013

SUTTER S. et KRATHONG W.
mariés le 8 août 2013

ZOBLER J-J. et KACZMAR J.
mariés le 10 août 2013

DIETRICH J. et BIRINGER C.
mariés le 17 août 2013

ZUSSY T. et DELIGA A.
mariés le 31 août 2013

BONNAUD J. et KUBISZYN J.
mariés le 14 septembre 2013

KAUFFMANN S. et LA FERRARA M.
marié le 14 septembre 2013

AIMETTI G. et COLOMBAIN A.
mariés le 21 septembre 2013

LIBOLD M. et GILL O.
mariés le 28 septembre 2013

WIEBELSKIRCHER E. et ALVES M-I.
mariés le 5 octobre 2013

ELAZRI B. et AIT EL HAOUATE S.
mariés le 28 décembre 2013

ZIAR O. et GLENZ F.
mariés le 15 mars 2014

TADDEO D. et WECKSCHEIDER B.
mariés le 17 avril 2014

PAWLIKOWSKI P. et ILUTKINA N.
mariés le 25 avril 2014

BOFF L. et JESSLEN S.
mariés le 10 mai 2014

SCHUTZ P. et GENERALE J.
mariés le 10 mai 2014

NAAS N. et HALBMEYER A.
mariés le 17 mai 2014

RASSLER Sébastien – LOEWENGUTH Laetitia
mariés le 13 juin 2014

Ils nous ont quittés

EL HAYANI El Houcine,
décédé le 29 juin 2013

WESPISER René,
décédé le 12 juillet 2013

FORGIARINI Sylvain,
décédé le 13 juillet 2013

LINCKS Albert,
décédé le 19 juillet 2013

LOETSCHER Eps. ROOST Monique
décédée le 27 juillet 2013

NATIVEL Charles
décédé le 10 août 2013

DE SA OLIVEIRA Manuel
décédé le 11 août 2013

PIRES Albert
décédé le 15 août 2013

ZUSSY Vve. KESSLER Marie Louise
décédée le 24 août 2013

WURTH Charles
décédé le 29 août 2013

CHASSAT Jean-Marie
décédé le 5 septembre 2013

MULLER Eps. JULLIERON Christine
décédée le 11 septembre 2013

LANDGRAF Vve. PULJER Catherine
décédée le 25 septembre 2013

VISCARDI Gilbert
décédé le 27 septembre 2013

ERTLE André
décédé le 17 octobre 2013

RIST Roger
décédé le 28 octobre 2013

BELTZUNG Eps. MUNSCH Jacqueline
décédée le 3 novembre 2013

SOLER Bernard
décédé le 7 novembre 2013

MAGNIEN Vve. DANY Jeanne
décédée le 12 novembre 2013

THEILMANN Eps. STORCK Nicole
décédée le 13 novembre 2013

DISSLER Louis
décédé le 26 novembre

ERHART Vve. KATZ Juliette
décédée le 3 décembre 2013

WINTZNER Pierre
décédé le 3 décembre 2013

PAPIEROK Vve. LATUNER Alice
décédée le 13 décembre 2013

GUERINONI Eps. SOLBACH Lilli
décédée le 13 décembre 2013

HERRMANN Vve. MEYER Anne- Marie
décédée le 22 décembre 2013

WEBER Jean-Claude
décédé le 29 décembre 2013

HUTTER Vve. MORANDI Irma
décédée le 06 janvier 2014

KAEFFER Jean
décédé le 09 janvier 2014

SCHULLER Pierre
décédé le 19 janvier 2014

GASSER Joseph
décédé le 25 janvier 2014

BOUDAMA Najoua
décédé le 28 janvier 2014

VETTER Eps. LEDERMANN Mariette
décédée le 31 janvier 2014

HAEUSSLER Vve. WEISS Alice
décédée le 7 février 2014

LEPICIER Théo
décédé le 22 février 2014

BAUR Charlotte
décédée le 24 février 2014

EHLING Vve. REDEY Marguerite
décédée le 7 mai 2014

REYMANN Vve. JECKER Marie-Rosalie
décédée le 25 février 2014

WERNER Eps. NILLY Huguette
décédée le 1 mars 2014

WERNER Vve. DECHAMP Marie -Thérèse
décédée le 3 mars 2014

MICKELER Jacques
décédé le 24 mars 2014

EHLING Vve. REDEY Marguerite
décédée le 7 mars 2014

RIEG Vve. GEMBERLE Marie Antoinette
décédée le 24 mars 2014

POIREY Charles
décédé le 27 mars 2014

KINDBEITER Roger
décédé le 30 mars 2014

FISCHER Vve. GEWISS Marie Yvonne
décédée le 2 avril 2014

AULLEN Vve. RIETHMULLER Marie-Louise
décédée le 4 avril 2014

HANSER Marie France
décédé le 8 avril 2014

BRUAT René
décédé le 14 avril 2014

GREBER Paul
décédé le 20 avril 2014

KUNTZ Vve. HESTIN Marie Reine
décédée le 21 avril 2014

BRANCATI Vve. ARICO Caterina
décédée le 21 avril 2014

BRANCATI Vve. ARICO Caterina
décédée le 27 avril 2014

MUMBACH Vve. WESPISER Rosalie
décédée le 29 avril 2014

BAECHER André
décédé le 30 avril 2014

BOUROULLEC Eps. PLAZA Annick
décédée le 1 mai 2014

LORENTZ Pascal
décédé le 7 mai 2014

VERBEECK Raymond
décédé le 12 mai 2014

BREISS Gérard
décédé le 4 juin 2014

BREX René
décédé le 4 juin 2014

VEZCCHIONACCI Vve. LOCAR Georgette
décédée le 8 juin 2014

DENNECKER Nicole
décédé le 11 juin 2014

Dimanche 30 mars, vous m'avez accordé votre confiance et nous avons terminé deuxième. Du fond du cœur, un immense merci aux Soultziens. Elle m'honore. Elle est porteuse de l'exigence de réussite pour notre ville.

Je tiens à remercier tous ceux qui ont contribué à ce résultat. Tout particulièrement les citoyens qui se sont engagés sans compter dans la bataille et dont la détermination fait honneur à la démocratie.

Merci à mes colistiers qui ont accompli un fantastique travail de terrain, à ceux qui ont su mettre à profit leur expérience et ceux qui se sont engagés pour la première fois dans une telle aventure et qui s'y sont jetés à cœur perdu, sans compter leur temps et leur énergie. Ils incarnent la relève pour les années à venir.

Aussi, c'est avec une très grande détermination et un fort enthousiasme que nous allons poursuivre, tous ensemble, le travail engagé et relever nos défis. Nous allons continuer à agir pour vous, prendre en compte ce que j'ai entendu pendant la campagne électorale et surtout continuer à vous représenter. Nous serons proche de vous et totalement au service de tous les Soultziens, sans exclusive.

Notre nouveau Maire a commis une première erreur lourde de conséquence en nommant comme représentant de la Ville de Soultz à la Communauté de Communes de Guebwiller un adjoint. En effet, en tant que deuxième ville qui apporte le plus d'argent à la CCG, il est indispensable que le maire lui-même en tant que premier magistrat soit le représentant de notre Municipalité. Il se trompe lourdement sur ses tâches, ses responsabilités envers les Soultziens et la place de notre Ville. Je rappelle l'importance de la CCG sur nos impôts locaux qui n'ont fait qu'augmenter ces dernières années, le problème de la déchetterie, et autres...

Faites-nous confiance pour agir pour vous le moment venu.

Antoine SETTE, Anne OGER,
Laurent COLLIN, Doris BATO-KECH

Chères Soultziennes et chers Soultziens, Nous souhaitons tout d'abord, remercier tous les électeurs qui nous ont accordé leur suffrage lors du dernier scrutin municipal.

Pour consolider cette confiance, nous nous engageons à mener une démarche constructive et responsable. Rappelons que près de 65% des votants ont soutenu les listes d'opposition: l'équipe municipale en place doit tenir compte de cette réalité dans les débats et dans ses orientations pour respecter les pratiques démocratiques.

La maîtrise budgétaire constitue une de nos préoccupations majeures.

La baisse des dotations financières et les évolutions des champs de compétences de la commune par rapport aux structures inter communales imposent des choix, étudiés, optimisés et travaillés. Maintenir la qualité des services publics sans augmenter les taux des taxes communales reste notre priorité.

Les représentants de notre équipe, au sein des commissions communales et intercommunales, s'engagent à respecter vos attentes en s'impliquant dans les divers projets promis aux habitants de Soultz.

Finances, sécurité, cadre de vie, proximité, dialogue sont les valeurs que nous avons prônées lors de la campagne municipale et que nous continuerons de défendre pour vous, notre équipe reste unie, disponible et à votre écoute.

Bonnes vacances à vous tous.

Francis ZUG, Béatrice BOCH,
Roland ZINDERSTEIN

SOULTZ A VENIR
LISTE D'ENTENTE COMMUNALE

Merci aux Soultziens pour leur adhésion et leur vote de confiance. Certes, 20% n'était pas suffisant pour l'emporter, mais exceptionnel pour une 1^{re} participation, les écarts de voix étant minimes. Le travail continue, l'équipe s'étoffe, s'oriente vers une action associative. Les valeurs restent les mêmes, avec comme principe d'agir avec méthode et compétence, volonté, courage et responsabilité. Lors du CM du 17/04, le maire a fait voter le refinancement d'un prêt Dexia sous condition d'abandon de toute poursuite à leur encontre, ce qui a motivé l'abstention de Marion Wagner. L'argument d'être éligible au Fonds de Soutien ne nous satisfait pas, éligible ne signifie pas que le dossier sera retenu, les candidats étant trop nombreux au regard de l'enveloppe financière disponible! Les collectivités ayant engagé une action juridique contre Dexia ont eu gain de cause et cela pourra donner lieu à une jurisprudence pour ceux qui sauront s'engager.

Marion Wagner, tête de liste
« Unis pour notre ville »

Un espace est réservé à l'expression des groupes d'élus représentés au sein du Conseil Municipal. Celui-ci a une taille proportionnelle à son nombre d'élus au Conseil Municipal. Les différentes Tribunes des listes présentes au Conseil Municipal n'engagent que leurs auteurs.

Mois	Date	Heure	Manifestation	Société	Lieu
JUILLET	1/8/15/22/29	10h	Visite guidée de la ville de Soultz sur RDV	Office de Tourisme	Place de la République
	6	Matin	Messe du Souvenir A.D.E.I.F. Evadés et Incorporés de Force	Ville de Soultz	Rote-Rain route du Col Amic
	14	Soirée	Fête Tricolore: retraite aux flambeaux et feu d'artifices	Ville de Soultz et SBH	Place de la République
AOÛT	1	Après-midi	Tour d'Alsace 2014	Etablissement Français du Sang Cercle St Maurice Cœurs pour le Monde	Rue de la Marne
	11	Après-midi	Don du Sang		Halle aux Blés
	17		Marché aux Puces		Stade du Ballon
	31	16h	Loto		Halle aux Blés
SEPTEMBRE	12	20h30	Concert avec l'ensemble Clément Janequin	Amis de l'Orgue Silbermann L'OMECAS La Ville de Soultz Conseil de Fabrique Artisans chauffagistes Amis de l'Orgue Silbermann	Eglise St Maurice
	13/14		Forum des associations		MAB
	20/21		Forum de l'Emploi		MAB
	21		Kermesse paroissiale		Halle aux Blés
	27/28		Salon des énergies renouvelables		MAB
	28		17h		Concert avec l'ensemble Dulcis Melodia
OCTOBRE	5	Soirée	Marché Paysan Hardaepfelpfluttascht	La Vosgienne Group'uscul Soultz Bollwiller Handball Amis de l'Orgue Silbermann Real Event's Etablissement Français du Sang	MAB
	11		Festival Family Rock		MAB
	18		Fête de la Bière		MAB
	24		Concert avec Eric Lebrun		Eglise St Maurice
	25/26		Salon du Mariage		MAB
	27		Après-midi		Don du Sang
NOVEMBRE	1	20h30	54 ^e Cyclo-cross de Soultz	VC Soultzia VC Soultzia La Focale UNC Amis de l'Orgue Silbermann Nef des Jouets L'ACAP & DP Mairie de Soultz	Vignoble de Soultz
	8		Loto		MAB
	08/09		Exposition de photos		Halle aux Blés
	11		Commémoration de l'armistice de 1918		Soultz
	14		Concert avec Urban Walser et Alexander Koschel		Eglise St Maurice
	16		Bourse aux Figurines		MAB
	28/29/30		Spectacle « Le Frelu ou la Zizanie de Noël »		MAB
	28/29/30		Marché de Noël		Halle aux Blés
DECEMBRE	5	20h30	Journée commémorative Souvenir Afrique du Nord	UNC L'ACAP & DP Mairie de Soultz Mairie de Soultz Ville de Soultz Amis de l'Orgue Silbermann	Stèle du Souvenir
	05/06/07		Spectacle « Le Frelu ou la Zizanie de Noël »		MAB
	05/06/07		Marché de Noël		Halle aux Blés
	12/13/14		Marché de Noël		Halle aux Blés
	14		Fête de Noël des personnes âgées		MAB
20	Concert Noël russe avec le quartet de St Petersburg	Eglise St Maurice			
Janvier	11		Concert « Musique au Cœur »	Musique de la Ville Arts Martiaux	MAB
	17/18		Forum des Arts Martiaux		MAB

Soultziens, faites-nous part de vos suggestions:

A détacher et à adresser à la Mairie de Soultz

.....

.....

.....

.....

.....

Nom et adresse:

(Aucune correspondance anonyme ne sera prise en considération)



Donnez votre avis sur le nouveau BM

Nouvellement élue, l'équipe municipale et plus particulièrement le comité de rédaction du bulletin municipal composé de membres de la Commission Animation, souhaite donner un nouveau visage au bulletin municipal.

Celui-ci a une forme et un contenu qui ont évolué au fil des années, nous souhaitons toutefois vous solliciter afin d'évaluer sa pertinence.

Nous vous prions de bien vouloir répondre à ce questionnaire et le **renvoyer au service Animation en Mairie, ou le scanner et l'envoyer par mail à dle@soultz68.fr**.

D'avance nous vous remercions pour l'intérêt que vous porterez aux questions suivantes :

Sa forme:

Le format vous plaît-il? **Oui** **Non** **Sans opinion**

Quelles améliorations pourrait-on y apporter?

Le support papier vous convient-il? **Oui** **Non** **Sans opinion**

La périodicité de 2 numéros par an (juillet et décembre) vous semble : **pas suffisante** **adaptée** **suffisante**

Le nombre de pages (36) vous semble : **suffisant** **insuffisant** **trop important**

Seriez-vous prêts à recevoir le bulletin municipal par mail? **Oui** **Non**

Si oui, merci de nous laisser votre adresse mail:

Son contenu:

Les rubriques proposées sont-elles satisfaisantes: **Oui** **Non**

Qu'aimeriez-vous retrouver dans le bulletin qui n'apparaît pas encore:

Seriez-vous intéressé par une rubrique d'expression citoyenne sous forme de tribune libre? **Oui** **Non**

Vous semble-t-il adéquat d'intégrer les flash-codes à certains articles? **Oui** **Non**

Souhaitez-vous voir une rubrique en langue alsacienne? **Oui** **Non**

Son nom:

Nous lançons une grande boîte à idées pour renommer le futur bulletin municipal !

Participez tous en nous donnant votre proposition:

Aidez-nous à connaître nos lecteurs:

Homme **Femme**

Âge:

Situation familiale : **célibataire** **couple** **famille** **retraité**



Les résultats de l'enquête seront publiés dans la prochaine édition et sur le site internet de la Ville: www.ville-soultz.fr. Ils sont anonymes.

Le bulletin municipal est un moyen de communication indispensable. N'oubliez pas de le consulter, il vous annonce les manifestations à venir et les démarches administratives, et présente également la cité soultzienne ainsi que ses services municipaux.